



Atomes et autruches

La taxonomie européenne introduit cinquante nuances de vert : vert foncé, vert délavé, vert plutonium. Pour la place financière, tout est bon à prendre

„D'Bild vun der Stad, wat mir ons wënschen“

Seit das Bettelverbot 2008 abgeschafft wurde, forderten DP und CSV den Platzverweis. Nun haben sie ihn endlich bekommen

On a margé sur l'eau

La généralisation de la carafe d'eau du robinet sur les tables des restaurants se fait attendre. Le pétillant business des eaux minérales joue la montre

Comme elle vient

Un dossier systémique pour le foot européen et le sport plaidé à la Cour de justice de l'Union : Quand les affaires s'opposent au rôle sociétal du sport

Alerte rouge

Urbane Landschaften verwandeln sich während Hitzewellen in Steinsäunen. Wie kann Luxemburg-Stadt in Zeiten des Klimawandels lebbar bleiben?

Foto: Gilles Kayser



Alerte Rouge

Sarah Pepin

Urbane Landschaften verwandeln sich während Hitzewellen in Steinsauen. Wie kann Luxemburg-Stadt in Zeiten des Klimawandels lebbar bleiben?



Kein Schatten: Die Verlängerung der Tram in Richtung Zessingen

Vergangenen Mittwoch wurde für den Süden des Landes eine *alerte jaune* ausgesprochen, nicht zum ersten Mal diesen Sommer, Mitte Juni war die Hitzewarnung rot – und mit großer Wahrscheinlichkeit wird das die kommenden Wochen noch öfter vorkommen. Temperaturen über 30 Grad werden zur Norm – Kinder, die 2020 geboren wurden, werden vier bis sieben Mal öfter extreme Hitzewellen erleben als die Boomer-Generation. Rezente Forschungsergebnisse zeigen, dass Westeuropa in den letzten vier Jahrzehnten zu einem Hotspot für solche Hitzewellen geworden ist, sie ereignen sich öfter und sind intensiver. Gleichzeitig lebten 2021 etwa 57 Prozent der Gesamtbevölkerung der Welt in Städten und städtischen Gebieten, bis 2050 sollen es 66 Prozent sein. Die Frage nach lebhaften urbanen Regionen stellt sich demnach dringlicher denn je.

Die Klimakarte Luxemburgs, die im Rahmen des Klimaanalyseberichts der Umweltverwaltung in Zusammenarbeit mit dem LIST erstellt wurde, spricht Bände. Sie zeigt die sogenannten Wärmeinseln, die den Temperaturunterschied zwischen Stadt und Umland angeben, auf. Die dunkelroten Inseln deuten auf eine Lufttemperatur von mehr als 20 Grad in zwei Metern Höhe und auf eine „sehr ungünstige bioklimatische Situation“ hin. Das obere Drittel des Landes ist quasi Wärmeinsel-frei, die roten und dunkelroten Regionen beschränken sich auf eine Handvoll Orte.

In Luxemburg-Stadt sind es die Place Guillaume, das Garer Quartier, Bonneweg, die Avenue Pasteur und das Areal um den Flughafen. An diesen Orten gibt es eine „hohe bis sehr hohe Empfindlichkeit gegenüber Nutzungsintensivierung“ und die Handlungsempfehlung lautet, die Situation prioritär und auf lange Sicht zu verbessern. Im Süden findet man die höchste Konzentration an Wärmeinseln in Esch/Alzette, Differdingen und seinem Arcelor-Mittal Stahlwerk und in der Industriezone zwischen Bettembourg und Düdelingen. In Mersch, Diekirch und Ettelbrück und im Grenzgebiet um Mertert flammt es noch etwas auf. „Je höher die Bevölkerungsdichte, desto mehr Wärmeinseln gibt es“, sagt Jürgen Junk, Wissenschaftler am LIST. Auf dem Kaltreis und in Belair und Nord-Limpertsberg ist es vergleichsweise kühl. Dort gibt es mehr Gärten, Wald und Grünflächen befinden sich vor der Tür.

„Mettwurscht und Gromperekichelcher kann man auch unter großen Bäumen essen.“ Nico Steinmetz, Architekt und Urbanist

Alle Befragten sind sich einig: Es braucht mehr Grün und Blau, um sich an den Klimawandel anzupassen. Mehr Begrünung bedeutet mehr Kaltluftaustausch, mehr Windbildung. Bäume und Grünflächen saugen CO₂ auf, sie tragen aktiv dazu bei, die Stadt, deren mineralische Baustoffe die Hitze speichern, nachts abzukühlen und sie schaffen es, den Bedarf an Klimatisierung um bis zu 30 Prozent senken, da die Temperatur unter Bäumen zwischen zehn bis 20 Grad kühler sein kann. Auch Entsiegelungsmaßnahmen wirken dem Trend entgegen, also die Begrünung von Dächern und Innenhöfen. Jene Grünflächen, die um Wohngebiete angesiedelt sind, haben eine besonders hohe Bedeutung für die Temperaturregulierung im urbanen Raum.

No worries Die Stadt Luxemburg, umrandet vom Gréngewald und vom Bambésch, und zentral versetzt mit dem Stater Park und dem Wald in der Péitruss, ist vergleichsweise grün. Das weiß auch Schöffe Serge Wilmes (CSV), der das gerne in enthusiastischer Manier wiederholt. Wer ihm zuhört, könnte fast denken, es gäbe keine klimabedingten Hitzeprobleme in der Stadt. Er verweist auf das geplante Ökoquartier Porte de Hollerich, das CO₂-neutral sein wird, auf die Leitfäden des ökologischen Urbanismus, an denen die Stadtverwaltung arbeitet. Die neuen Bebauungspläne (PAP) müssten etwa mindestens 10 Prozent Begrünung aufzeigen, um genehmigt zu werden, man arbeite auch an „tiny forests“ in der Stadt. Die Verantwortung für die mangelhafte Begrünung der Verlängerung der Tram in Richtung Bonneweg, wo weder die Tramschienen bisher begrünt sind, noch Schatten zu finden ist, läge bei Luxtram und Verkehrsminister François Bausch (déi gréng). Was die Place de Paris angeht, die zwar hell aber zu mineralisch ist, „müsse man nuancieren und die Dinge in den Kontext setzen.“ Nach der Bürgerbeteiligung sei auf Wunsch der Bevölkerung beschlossen worden, dass dieser Platz ein Ort bleiben soll, an dem auch ein Markt oder eine Kirmes stattfinden kann, da es im Garer Quartier mit seinen 11 000 Einwohnern sonst keinen gäbe, der diese Funktion erfüllen könne. Außerdem würden die gepflanzten Platanen im Laufe der Zeit noch größere Kronen bekommen und mehr Schatten spenden, der Natur müsse man Zeit lassen. Und sowieso sei man hier fünf Minuten von der Péitruss entfernt, „dat ass de Bësch an der Stad.“ Natürlich könne man auf der Place

de Paris auch vermehrt Pflanzenkübel hinstellen, „dat mëscht der Kaz kee Bockel“, doch die Funktion des Platzes würde die Gleiche bleiben. Ähnliches gelte für die Place Guillaume.

The grass is greener Die Gegebenheiten dort lassen eine konsequente Begrünung tatsächlich ohnehin nur bedingt zu, da lediglich 60 Zentimeter Boden über dem unterirdischen Parkhaus Knuedler liegen. Für eine Bepflanzung des Bodens bedarf es allerdings einer Bodentiefe von einem Meter, wenn es eine unterirdische Struktur darunter gibt. „Wir haben den Boden als natürliche Unterstützung vergessen, weil wir ihn seit der Industriellen Revolution lediglich zweckorientiert genutzt haben“, sagt Nico Steinmetz, Architekt und Urbanist. Das spüre man nun in den versiegelten Städten. Das Bewusstsein werde größer, das richtige Gleichgewicht im öffentlichen Raum zu finden, sei jedoch nicht einfach. „Mettwurscht und Gromperekichelcher kann man aber auch unter großen Bäumen essen“. Auch Gestrüpp und wildwüchsige Natur müssten ihren Weg zurück in die Urbanität finden, um der Bodenversiegelung entgegenzuwirken. Diesen Bodenraum sollte man schaffen, findet er.

Was Bauen in Zeiten des Klimawandels angeht, so sollten Glasoberflächen an Fassaden nicht zu groß sein, sagt Axel Volvert, thermischer Ingenieur. Materialien sollten möglichst luftdurchlässig sein, auch seien kleine schirmartigen Konstrukte über Türen und Eingängen sinnvoll, um Sonneneinstrahlung zu verringern. Rollläden, die außen befestigt werden, ebenso wie helle Fassadenfarben, würden dabei helfen, Häuser ohne Klimaanlage einigermmaßen kühl zu halten. Zellstoffwatte und Holzfaserdämmung sind die besten Isolierstoffe, um im Sommer drinnen nicht zu ersticken.

„Man muss Mut haben, nicht mehr alles unter einen Hut bekommen zu wollen“, sagt Bürgermeister-Kandidat François Benoy (déi gréng). Nicht alle Busse, die etwa in der Al Avenue fahren, müssten dies unbedingt weiterhin tun, damit hier mehr Platz entstünde für sanfte Mobilität und Grün. Auch die Bebauungspläne müssten alle „massiv“ überarbeitet werden, sie seien kaum mehr zeitgemäß, was Klimaschutz und Klimaanpassung angeht. Ihm seien verkehrsberuhigte Zonen in jedem Quartier wichtig, vor allem um die Schulen. Er wirft dem aktuellen Schöfferrat vor, in ihren Aktionen nicht weit genug zu gehen, es fehle an „Vision“.

Man darf nicht vergessen, dass déi gréng das ziemlich ungrüne 14-Millionen-Familius-Projekt mitgetragen haben, als Carlo Back 2013 im Gemeinderat saß und François Bausch und Viviane Loschetter Stadtschöffen waren. Die verantwortliche Baugesellschaft Codic preist ihr Projekt auf ihrer Homepage als „verdoyant“ an. Von der geplanten Dachbegrünung des sogenannten „Sky Garden“ – der noch nicht zugänglich ist, das Restaurant eröffnet im August – abgesehen, gibt es außer den vier Bäumchen vor der BGL Paribas jedoch kaum Grün. Schatten werfen hier nur Gebäude. Nun kann man einwerfen, dass die Problematik der Wärmeinseln in den letzten Jahren dringlicher geworden ist und das Bewusstsein zu diesem Zeitpunkt noch nicht so ausgeprägt war. Doch auch vor zehn Jahren wusste man schon um Erderwärmung und Hitzewellen, um die Wichtigkeit urbaner Biodiversität und Begrünung. Die Planung der Neugestaltung der Place de Paris war ihrerseits 2020 abgeschlossen.

Was die Begrünung auf privaten Arealen angeht, gilt laut städtischer Bauregelung mittlerweile ein Steingarten-Verbot. Serge Wilmes sagt, dass alles außer Zufahrt und Terrasse begrünt sein müsse. Laut Stadtverwaltung hat bisher Sensibilisierung und Druck des Service Urbanisme auf die Eigentümer/innen ausgereicht, um diese Problematik einzudämmen, gerichtlich verfolgt wurde nichts. Bürgermeisterin Lydie Polfer (DP) schaue in diesen Fällen auch gerne mal persönlich vorbei, um den Leuten ins Gewissen zu reden, so die Verwaltung. Für eine einfache Fassadenbegrünung durch Efeu oder andere Pflanzen ist keine Genehmigung vonnöten, für vertikale Gärten schon.

Up in the trees In Paris verspricht Bürgermeisterin Anne Hidalgo in ihrer zweiten Legislaturperiode, die bis 2026 geht, 170 000 Bäume zu pflanzen. Auch sonst laufen in der französischen Hauptstadt innovative Projekte, um die Stadt an den Klimawandel anzupassen, „Paname 2022“ nennt sich eins davon. Luftballons messen in der Luft die Temperaturen, auch der Einfluss der Seine und ihres Kühleffektes werden begutachtet, um die Stadtplanung zu optimieren. Wie viele Bäume in den nächsten Jahren gepflanzt werden sollen, darauf will ein Jahr vor den Wahlen in Luxemburg-Stadt niemand sich festlegen.

Der Baumbestand der Hauptstadt liegt seit Jahren mehr oder weniger konstant zwischen 20 600 und 20 900. Diese Zahl beinhaltet weder die Bäume in den Wäldern, noch jene, die auf Friedhöfen stehen oder dem Staat gehören. Mit dem Park am Ban de Gasperich wird der Bestand dieses Jahr über 21 000 steigen. Überall dort, wo es möglich sei, wie etwa an dem neuen Radweg im Rollingergund, würden Bäume hinkommen, sagt Serge Wilmes. Sowohl er als auch François Benoy würden nicht zögern, Parkplätze der Baumbepflanzung und der sanften Mobilität zu opfern. Sagen sie.

Die Dringlichkeit der Causa lässt sich auch anders messen. Während der *canicule* im Jahr 2003 zählte Frankreich 15 000 Hitzetote. Das Gesundheitsministerium in Luxemburg gibt an, seit 2003 sei

es im Großherzogtum acht Menschen wegen der Hitze verstorben. Allerdings würde sich das Todesursachenregister nur bedingt als verlässliche Quelle eignen, woraus sich schließen lässt, dass es durchaus mehr sein könnten. Daten zu Dehydratationen gibt es laut Santé nicht.

Es braucht eine urbane Vision, um all diesen komplexen Herausforderungen gerecht zu werden. In der luxemburgischen politischen Klasse findet man sie nicht. Am Mittwochmorgen lud die NGO Mouvéco zur Pressekonferenz „Méi Gréngs vir eis Stied an Dierfer“. Der Präsident des Oekozeners Pfendall, Théid Faber, forderte dort Vision und sprach von der Wichtigkeit der Natur für unsere Psyche.

Die Präsidentin des Mouvéco, Blanche Weber, betonte, dass Begrünung immer einherginge mit einem Gewinn an Lebensqualität, doch dafür brauche man eine nationale Strategie. Die kreative Vision der Umweltorganisation wurde letztlich anhand von drei Video-clips vorgestellt: An der Porte de Hollerich, auf der Place Stalingrad in Esch/Alzette und auf der Stäreplatz in Mersch heben Autos und Verkehrsschilder vom Boden ab und fliegen in einer Abgaswolke gen Himmel davon, um von Pflanzen und Fahrradwegen abgelöst zu werden. In Hollerich vor der Kirche würde ein Springbrunnen stehen, Markstände würden unter schattigen Kronen zum Flanieren einladen – diese Planungen seien nicht real, sondern sollten den Kopf öffnen und „träumen lassen“. ●



Die neugestaltete Place de Paris mit Springbrunnen wurde im Juni 2021 eröffnet



Das Centre Hamilius in der Mittagssonne

LEITARTIKEL

Wir sind in der Nato

Peter Feist

Noch schneller als die 30 Covid-Gesetze ging die Ratifizierung des Nato-Beitritts von Finnland und Schweden durch Luxemburg über die Bühne. Von der Verabschiedung zweier Gesetzentwürfe durch den Regierungsrat am Freitag vergangener Woche über das Gutachten des Staatsrats am Montag bis zum Votum im Plenum der Abgeordnetenkommer am Dienstag vergingen nur zweieinhalb Werktage. Am Ende konnte Luxemburg sich zugute halten, zum „Spätzplotong“ der sechs besonders schnellen Nato-Staaten zu zählen. Wäre bis zur parlamentarischen *Rentrée* im Oktober gewartet worden, wären womöglich alle anderen 29 Länder schneller gewesen.

Die Reaktivität von Politik und Staatsorganen gegenüber Nato-Belangen hat seit Russlands Invasion der Ukraine natürlich zugenommen. Gering war sie aber schon früher nicht. Eine große Mehrzahl der Abgeordneten sind überzeugte Atlantiker. In der Nato nicht abseits zu stehen, ist für das Finanzplatz-Großherzogtum auch eine Frage des *Nation Branding*. Die in Belgien stationierte *Composante aérienne* mit Transportflugzeug Airbus A400M und Multi-role-Flieger A330 sieht ein wenig nach einer großherzoglichen Luftwaffe aus, was sie auch zu einer Frage des nationalen Prestiges macht. Dass der LSAP-Verteidigungsminister der vorigen Regierung von dem „riesigen Bedürfnis der Nato nach Satellitenkapazitäten“ erzählte, versprach Synergien mit seinen Weltraumbergbau-Plänen. Etienne Schneider, der auch Wirtschaftsminister war, begann mit dem Aufbau einer Rüstungsindustrie.

So ist es wohl zu verstehen, dass die Abgeordneten es 2018 hinnahmen, dass Schneiders Gesetzentwurf über die Finanzierung des Erdbeobachtungssatelliten Luxeosys mit 173 Millionen Euro kein Finanzdatenblatt beilieg, weil das „geheim“ bleiben sollte. Anfang dieser Woche erschien der sehr kritische Luxeosys-Bericht des Rechnungshofs. Er beschreibt nicht nur, dass Schneider schon 2018 wusste, dass die Kosten viel höher sein würden (2020 ließ sein Nachfolger François Bausch 136 Millionen zusätzlich bewilligen). Der Bericht stellt auch fest, wie undurchsichtig Rüstungsplanungen generell oft sind und wie schwierig die Ausgabenkontrolle durch das Parlament.

Dass Luxeosys beim derzeitigen Stand mit 309 Millionen Euro fast doppelt so teuer wird wie 2018 behauptet, ist das eine. Mindestens ebenso schwer wiegt, dass die 2017 vom Regierungsrat verabschiedeten *Verteidigungspolitischen Leitlinien* keine Planungsbasis mehr sein können, weil sie nicht mehr aktuell sind und ihre im vergangenen Jahr begonnene Überarbeitung „suspendiert“ wurde. Worauf wahrscheinlich zurückzuführen ist, dass auf Grundlage der *Leitlinien* bisher nur ein einziges *Verteidigungspolitisches Weißbuch* aufgestellt wurde – im Jahr 2018. Eigentlich soll das *Weißbuch* jedes Jahr aktualisiert werden und die Basis für die Ausgabenkontrolle sein. Die Abgeordnetenkommer hat jedoch bis heute nicht einmal das *Weißbuch* von 2018 gesehen.

Dass die Opposition die Luxeosys-Affäre vor zwei Jahren dankbar aufgriff, sie diese Woche weiter strapazierte und im Herbst noch einmal darauf zurückzukommen verspricht, ist im politischen Geschäft normal. Erstaunlicher ist, dass anscheinend niemand genauer wissen will, wofür die Verteidigungsausgaben überhaupt getätigt werden. Das verheißt nichts Gutes, wenn sie steigen sollen: von 464 Millionen Euro dieses Jahr auf 581 Millionen im Jahr 2025 und 2028 vielleicht auf fast eine Milliarde, wie die Regierung vor drei Wochen der Nato zugesagt hat. François Bausch gab den Bemerkungen des Rechnungshofs zur Ausgabenkontrolle in quasi allen Punkten recht und sagte Transparenz zu. Freilich braucht es dazu Abgeordnete, die ihn beim Wort nehmen. Und die nicht vielleicht bald wieder etwas beschließen, allein „weil wir in der Nato sind“, wie die CSV-Abgeordnete und Präsidentin des Haushaltskontrollausschusses, Diane Adehm, sich diese Woche an Luxeosys 2018 erinnerte.

P O L I T I K

Große Koalition

Die CSV war vielleicht am meisten in sich gegangen. Im Dezember hatte sie eine Covid-Impfpflicht für alle ab 18 verlangt, die Regierung in Zugzwang und Premier Xavier Bettel kurz vor Weihnachten zu der improvisierten Ankündigung gebracht, „ich will eine Entscheidung bis Mitte Januar“. Welche am 19. Januar im Parlament mit den Stimmen von Koalition und CSV für eine altersabhängige sowie eine sektorielle Impfpflicht fiel. Vergangenen Dienstag hingegen war CSV-Präsident Claude Wiseler (Foto: Sven Becker) der erste, der eine im Herbst drohende Gefahr nur „hypothetisch“ nannte, weil der aktuell zirkulierende Omikron-Subtyp BA.5 „nicht so virulent und gefährlich“ sei. Die Partei, die gerne Sicherheit verspricht, zieht es vor, den durchaus weit interpretierbaren Bericht der Experten so zu deuten, dass es nicht klug ist, die Menschen über den Krieg in der Ukraine und die Energiekrise hinaus noch mit Covid-Hypothesen zu plagen. Sicherheit fordert die CSV derzeit lieber an den Zapfsäulen ein.

Der Premier stimmte am Mittwoch in seiner Regierungserklärung erfreut zu. Denn obwohl er die Impfpflicht im Januar „alternativlos“ genannt hatte, wollte die Regierung sie nie so richtig. Als Wiseler vorige Woche meinte, die Gesetzestexte zur Impfpflicht sollten dennoch vorbereitet werden, damit „ee prett ass fir se ze stëmmen, wann ee se geif brauchen, an der Hoffnung, datt se ni gebraucht ginn“, rannte er die Türen ein, die bei der Regierung seit einem halben Jahr offenstehen. Im Januar kündigte Justizministerin Sam Tanson (Grüne) an, im April werde ein Gesetzentwurf vorliegen. Er werde zur Abstimmung kommen, falls seine erhoffte Wirkung so sei, wie im Januar geschätzt. Genau dasselbe sagt die große Koalition aus Mehrheit und CSV jetzt. Deponiert aber wurde nach wie vor kein Text. Am heutigen Freitag soll der Regierungsrat ein *avant-projet* gutheißen und „informell“ in die Prozedur schicken, damit ein Gesetz im Herbst verabschiedet werden könnte. Doch falls sich im September eine neue, gefährlichere Virusvariante umgeht und ein Impfpflichtgesetz ganz schnell verabschiedet würde, würden noch mindestens sechs Wochen vergehen, bis erste Wirkungen aus der Immunisierung sich zeigen. Gar nicht zu reden vom logistischen Aufwand, der nötig wäre, um tausende Menschen sehr schnell zu impfen. So dass eine Impfpflicht zu spät käme und es sie vermutlich nicht mal als „ultima ratio“ geben wird. pf

Glücklich mit der DP

Ehe die Abgeordnetenkommer gestern am letzten Tag vor der Sommerpause tatsächlich zur Debatte über Steuergerechtigkeit schritt, nutzte die DP jede sich bietende Gelegenheit, um den Eindruck zu erwecken, im Rahmen des Möglichen schon viel für soziale Gerechtigkeit getan zu

haben. Denn bei der Debatte sollte die CSV-Fraktion am Vormittag (bis Redaktionsschluss) eine ganze Vorschlagsliste zur Besteuerung von Personen vorlegen: Erhöhung des Eingangsbetrags zur Lohnbesteuerung; etappenweise Verbreiterung der Steuertranchen; Steuerbefreiung für Bezieher des unqualifizierten Mindestlohns durch einen erhöhten Steuerkredit. Außerdem würde die CSV einen Steuersatz von 45 Prozent ab 500 000 Euro Jahreseinkommen einführen.

Radio 100,7 hatte am Morgen gemeldet, die Regierung habe sich auf Steuererleichterungen für Alleinerziehende geeinigt sowie auf eine weitere Einschränkung der beschleunigten Abschreibung für Mietwohnungen, für die auch die CSV prinzipiell ist. Wegen der „Polykrisen“, wie der Abgeordnete André Bauler sich ausdrückte, spielt die DP die Rolle der Regierungspartei, die das Geld zusammenhält. Bei ihrer parlamentarischen Bilanz am Montag rechnete Fraktionschef Gilles Baum vor, wieviel die Corona-Krise (3,2 Milliarden Euro) und die Tripartite-Pakete (900 Millionen) die Staatskasse kosten. Kleine Anpassungen am Steuersystem schloss er nicht aus. Tags darauf konnte DP-Bildungsminister Claude Meisch im Parlament die Verabschiedung des Gesetzes über die Gratisbetreuung von Grundschulkindern in *Maisons relais* erleben. Das Mittagessen wird für sie ebenfalls gratis. „Wir betreiben Politik für alle Bürger“, betonte Meisch, womit er insofern Recht hat, als die neuen Leistungen nicht für Grenzpender exportierbar sind. Mittelstandsminister und DP-Parteipräsident Lex Delles hatte Stunden zuvor berichtet, wie seine Generaldirektion Mittelstand im Wirtschaftsministerium Klein- und Mittelbetriebe während der Covid-Krise 2020 und 2021 mit insgesamt 586 Millionen Euro unterstützte. Wodurch eine „relance“ ermöglicht worden sei, die sich zum Beispiel in einem Rekord von 12 580 Anträgen auf Niederlassung ausgedrückt habe; zwölf Prozent mehr als 2020. In der Steuerdebatte im

Parlament hielt die DP-Fraktion sich zugute, schon 2017 den „Müttelstandsbockel“ abgeflacht und für mehr Steuergerechtigkeit gesorgt zu haben. „Kurzfristig“ könne es lediglich Erleichterungen für Alleinerziehende und Anpassungen bei der beschleunigten Abschreibung geben. pf

Alter Wein

Auf einer Vollversammlung des *Gesondheetsdësch* vorige Woche stellten Gesundheitsministerin Paulette Lenert und Sozialminister Claude Haagen (beide LSAP) die „großen Linien“ eines *Plan National Santé 2030* vor. Mit dem Versprechen, einen solchen Plan aufzustellen, geht die LSAP seit dem Wahlkampf 2004 schwanger. Damals sollte es vor allem um Prävention gehen. Die „grandes lignes“ jetzt sind überwiegend eine Wiederholung dessen, was LSAP-Minister Mars Di Bartolemeo 2009 in Vorbereitung seiner Gesundheitsreform von 2010 diskutieren ließ, ehe, als es ernst wurde, Koalitionspartnerin CSV, Ärzteverband AMMD, aber auch der OGBL davon wenig übrig ließen. Mit der Jahreszahl „2030“ dürfte die LSAP den eigentlich alten Wein im Wahlkampf in neuen Schläuchen anbieten. pf

U M W E L T

Risikogebiete

Im Vergleich zum Ahrtal und zur Provinz Lüttich kam Luxemburg beim Hochwasser vor einem Jahr recht glimpflich davon. Trotzdem richteten die Überschwemmungen Sachschäden im dreistelligen Millionenbereich an. Die gemeinsame Bilanz von Wasserwirtschaftsamt, dem Hochkommissar für nationale Sicherheit und dem CGDIS steht zwar noch aus, doch die neue grüne Umweltministerin Joëlle Welfring verkündete am Montag auf einer Pressekonferenz, dass die koordinierte Vorgehensweise zwischen den Akteuren „relativ gutt geklappt“ habe.



Im vergangenen Jahr habe das Wasserwirtschaftsamt mehrere Vorkehrungen getroffen, um Hochwasser künftig besser und schneller vorhersagen zu können. Der wirksamste Schutz bleibt aber die Vorbeugung. Dazu gehört auch, dass die Gemeinden ihre Bebauungspläne so anpassen, dass nicht in ausgewiesenen Hochwasser-Risikogebieten gebaut werden kann. Wegen des Preisdrucks auf dem Immobilienmarkt und des damit verbundenen Wertverlusts von Grundstücken in solchen Gebieten scheint das aber nicht so einfach zu sein. ll

S O Z I A L E S

Der nächste Schritt

In den seit 2017 dauernden Verhandlungen über die Kostenerstattung von Psychotherapien haben die CNS und der Therapeuten-Dachverband Fapsylux offenbar eine wichtige Etappe erreicht. Laut Fapsylux habe die CNS die Nomenklaturkommission mit einem Vorschlag für Tarife befasst. Sie könnten von psychologischen Psychotherapeuten bei der Behandlung von „troubles mentaux“ in Rechnung gestellt werden. Wieviel die CNS davon übernimmt, ist eine andere Frage. In ihrer am Montag veröffentlichten Jahresbilanz 2021 schreibt die Kasse, nicht nur die Corona-Ausgaben hätten dafür gesorgt, dass die Krankenversicherung 2021 wie schon 2020 ein Defizit verbuchte. Die Ausgaben nähmen schon seit 2018 schneller zu als die Einnahmen; bei zusätzlichen Leistungen sei Vorsicht geboten. pf

R É F U G I É S

Les structures d'accueil saturent

95,6 pour cent des lits disponibles dans les structures d'accueil pour

les demandeurs et bénéficiaires de protection internationale gérées par l'Office national de l'Accueil (Ona) sont occupés, a informé Jean Asselborn, le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, lors de la conférence de presse lundi dernier. Soit exactement 3 832 personnes. La durée moyenne de leur séjour dans les différents foyers est de 600 jours notamment parce qu'une fois le statut obtenu, il est difficile aux bénéficiaires de trouver un logement. Ils représentent près de la moitié des occupants (44 pour cent) et « doivent faire des efforts pour quitter les structures », selon le ministre. Plusieurs bâtiments (notamment les anciens locaux du *Wort*) sont en cours de reconversion pour augmenter la capacité d'accueil d'ici la fin de l'été. Une solution est entrevue avec la décision d'investir 7,5 millions dans de nouvelles structures au sein de la zone industrielle de Contern afin d'accueillir environ 500 personnes en quête de protection. Le nombre de réfugiés qui arrive au Luxembourg croît de nouveau pour revenir aux chiffres de 2019. Un nombre qui pourrait encore doubler d'ici la fin de l'année, croit savoir le ministre.

La situation est aussi tendue pour les personnes ayant fui la guerre en Ukraine. Si 800 personnes ont été accueillies durant la première semaine du mois de mars, l'afflux s'est relativement apaisé depuis avec dix personnes en moyenne par semaine aujourd'hui. Plus de 4 195 réfugiés ukrainiens bénéficient du statut de protection temporaire dont la majorité sont des femmes et des enfants. 600 sont actuellement inscrits à l'Adem comme demandeurs d'emploi et près de 1 300 enfants sont scolarisés. Si quelque 3 000 personnes ont trouvé un logement chez des particuliers, les demandes de transfert vers les structures de l'Ona sont de plus en plus nombreuses. *fel/ai*



La centrale de Cattenom

Bernard Thomas

Quoique prévisible, l’approbation donnée par le Parlement européen à l’inclusion du nucléaire et du gaz dans la taxonomie de l’UE, mercredi dernier, a provoqué un malaise sur la place financière. L’Association luxembourgeoise des fonds d’investissement (Alfi) fait la politique de l’autruche. On préférerait « ne pas prendre position », le sujet étant « politique », faisait savoir le lobby dès janvier. L’association des fonds allemande se montre, elle, moins timide : « Wir hätten es besser gefunden, wenn sich das Parlament gegen eine Aufnahme in die Taxonomie entschieden hätte », déclarait son directeur au lendemain du vote au *Handelsblatt*. L’Alfi a préféré se rabattre sur le plus petit dénominateur commun entre ses membres luxembourgeois, français, allemands ou états-unis. Dans la chaîne de valeur internationale, l’industrie des fonds » luxembourgeoise remplit sa fonction de domiciliation et de distributrice avec humilité et opportunisme.

Mais qu’en est-il des quatre principales banques de détail luxembourgeoises (dont l’État est actionnaire) : Comptent-elles commercialiser des produits « verts » contenant du nucléaire et du gaz ? Silence radio chez BGL BNP Paribas : « Nous ne pourrions pas donner suite [aux questions du *Land*] ». La Spuerkeess avance, elle, avec beaucoup de précautions, évoquant « un développement graduel » de la taxonomie auquel elle « s’adaptera ». En mai, sa directrice générale, Françoise Thoma, disait « respecter strictement » la taxonomie européenne, même si celle-ci finissait par inclure le gaz et le nucléaire : « Si on s’en écartait, cela deviendrait très vite arbitraire. » Invoquant les « incertitudes scientifiques », la BCEE dit vouloir « rester modeste » plutôt que de s’afficher *dark green* « sans pouvoir le garantir ».

Chez Banque internationale à Luxembourg (Bil), on « n’exclut pas d’inclure » les activités nucléaires et gazières dans les produits durables « si la loi le prévoit ». La Raiffeisen ne développe pas ses propres produits durables, mais distribue des fonds concoctés par des gestionnaires internationaux. La banque coopérative assure que ceux-ci seraient garantis sans nucléaire et gaz. Si elle commercialise également des produits « article 8 » – ce qui correspond à un vert très délavé –, ceux-ci seraient systématiquement certifiés par Luxflag, dont les labels « climate finance » et « ESG » excluent l’énergie atomique. Du moins jusqu’à présent. La nouvelle taxonomie aura-t-elle un impact sur ces critères ? Luxflag, une joint-venture entre lobbys financiers et l’État luxembourgeois, n’a pas répondu à nos sollicitations.

À partir du 2 août, les banquiers seront obligés de s’enquérir des préférences en termes d’ESG (environnement, social, gouvernance) de leurs clients. Ils devront répondre à ces attentes, et proposer quelque chose de « durable ». D’ores et déjà, l’engouement est réel. À la Raiffeisen, on estime que 58 pour cent des nouveaux apports dans la gestion discrétionnaire se seraient dirigés vers des fonds durables. Georg Joucken, chef de la banque privée chez Raiffeisen, se méfie d’une vision « en noir et blanc », et appelle à « une certaine tolérance » : « Il faut se demander si on veut soutenir quelqu’un qui est durable ou quelqu’un qui veut le devenir. Coca-Cola peut ainsi financer des projets qui sont durables. Et si Total construit des parcs d’éoliennes, ces projets peuvent être considérés comme durables, alors que la firme, prise dans sa totalité, ne l’est pas. Même Nestlé tente de se retrouver dans ce monde... »

Alors que les banques luxembourgeoises s’accommodent et s’adaptent, le gouvernement résiste et annonce attaquer la nouvelle taxonomie devant la Cour de Justice de l’UE. C’est Claude Turmes, l’ancien « eurofighter » accidenté dans la politique nationale, qui a pris « le lead » dans ce dossier, après s’être assuré du soutien du conseil de gouvernement. « Le Premier ministre est pleinement motivé pour porter plainte. L’amitié de Xavier Bettel et d’Emmanuel Macron s’arrête au dossier de Cattenom », assurait-il en jan-

« Nous n’excluons pas d’inclure ces activités [nucléaires et gazières] dans nos produits durables » (Banque internationale à Luxembourg)

vier face au *Land*. L’enjeu pour le Grand-Duché est de taille. Car la catégorisation du nucléaire comme « énergie de transition » fera bénéficier EDF de conditions de financement très favorables, tant pour la construction de nouvelles centrales nucléaires que pour l’extension de la durée de vie de ses anciens et corrodés réacteurs.

Or, si le gouvernement luxembourgeois se prenait au sérieux, il ferait pression là où ça compte : sur la place financière. La nouvelle ministre des Finances, Yuriko Backes (DP), préfère ne pas. Aller au-delà des minima européens pour surveiller et punir les tentatives de *greenwashing* ? Pénaliser les investissements dans les énergies fossiles ? De telles audaces stratégiques relèvent du domaine du politiquement impensable. Pas question de s’aventurer en-dehors du *level playing field*. « Es ist fraglich ob die Luxemburger Behörden ihren Fondsstandort durch härtere Auflagen nun schwächen wollen », notait la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* au début de l’année. Pierre Gramegna avait donné le mot d’ordre dès novembre 2021 : Le Grand-Duché ne serait pas un pays « wat lauter rout Linnen huet an negativ wëll opfalen ». Vert foncé, vert délavé, vert plutonium, tant que les flux continuent à transiter par les pipelines luxembourgeois...

Le minimum politique sera de ne pas fiscalement avantager les investissements dans le nucléaire et le gaz. Cela fait sept mois que Claude Turmes propose de les exclure des actifs « durables » donnant droit à une réduction de la taxe d’abonnement. Introduit en 2021, ce dispositif fiscal se calquait sur une taxonomie européenne dont les contours restaient alors flous. À partir de 2023, le Grand-Duché pourrait se retrouver dans la situation absurde de distribuer des bons fiscaux à une industrie nucléaire stigmatisée par ailleurs comme menace existentielle pour la nation. Yuriko Backes a jusqu’ici évité de se prononcer. Le 7 juin, la ministre-technocrate estimait que la question serait « de nature hypothétique à ce stade ». Elle ne l’est plus. Cette semaine, au ministère des Finances, on peaufine donc une nouvelle non-réponse : « Plusieurs options sont actuellement à l’étude ».

Il y a un mois, le directeur de Luxembourg for finance, Nicolas Mackel, s’enthousiasmait de la taxonomie de l’UE, la caractérisant comme un « compromis » qui ne serait pas seulement « workable » mais établirait un nouveau standard mondial. Il paraît pourtant improbable qu’elle inspirera confiance aux investisseurs. À la recherche d’une orientation, ceux-ci seront tentés de se reporter sur d’autres labels. Réagissant au vote du Parlement européen, mercredi dernier, Claude Turmes expliquait au *Wort* : « Einige Staaten würden bald wohl eigenständig neue Kriterien einführen, weil sie nicht mit den Ideen aus Brüssel einverstanden sind ». Du côté du ministère des Finances, on rappelle que la taxonomie est arrêtée via un règlement européen et est donc d’application directe dans tous les États membres. Mais ceci n’empêcherait pas le Grand-Duché de développer « des standards ou labels » qui pourraient être « encore plus ambitieux » que la taxonomie européenne.

À lire les éléments de langage distillés par le ministère des Finances, on se croirait au début des années 2000. Rue de la Congrégation, on ne semble toujours pas avoir saisi l’ampleur de la crise climatique. En 2022, les fonctionnaires en appellent encore à « la prise de conscience » et à « la compréhension ». Même déphasage auprès de Luxembourg Sustainable Finance Initiative (LSFI). Cette coproduction des ministères de l’Environnement et des Finances, se révèle un tigre de papier. La petite ASBL – quatre salariés – s’est jusqu’ici bornée à « sensibiliser et promouvoir », à « coordonner et soutenir ». Pour assurer sa troisième mission – « la mesure des progrès » –, il lui manque l’accès aux données.

Lancée par la LSFI en 2021, le « Paris Agreement Capital Transition Assessment » (Pacta) aurait pourtant pu fournir une première image de la trajectoire climatique de la place financière. L’ancien ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), a dû lourdement insister auprès des lobbys de la finance avant que ceux-ci appellent leurs membres à participer à cet exercice d’évaluation de leurs portefeuilles. L’engouement est resté limité. À peine 48 acteurs de la place se sont portés volontaires : dix-neuf assureurs, quinze gestionnaires d’actifs et onze banques. Alors que l’Autriche et la Suisse ont publié un résumé, sous forme agrégée et anonymisée, des résultats (très peu flatteurs) de leur Pactas respectifs, le ministère des Finances luxembourgeois a préféré ne pas en savoir trop. « Il a été convenu que cette première analyse n’aurait pas de résultats sous forme d’agrégat. Ni le ministère ni la LSFI n’ont accès aux résultats de l’exercice », nous informe-t-on rue de la Congrégation. Les autorités s’assurent ainsi une *plausible deniability*. Les ONG auront beau invoquer les directives européennes garantissant l’accès du public aux informations environnementales, le ministère ne peut publier des données dont il ne dispose pas.

« Les établissements participants ont obtenu un rapport contenant les résultats individuels à la fin de l’exercice ; il revient à eux de décider s’ils publient ou non leurs résultats individuels », informe le ministère. Il faut scruter les divers rapports non-financiers des banques pour en retrouver des traces partielles et partiales. C’est avec parcimonie que la Spuerkeess distille quelques éléments : « The share of renewable energy is underweighted, the share of automotive ICE [internal combustion engine] is overweighted ». Quant à la Raiffeisen, elle s’auto-congratule de sa « position favorable » dans le secteur de l’énergie, « puisqu’une bonne proportion de ses obligations d’entreprises concernent les technologies bas-carbone ». (La Bil promet de publier des éléments de son auto-évaluation Pacta au cours de l’année.)

La seule vue d’ensemble dont le public dispose actuellement, c’est une analyse publiée par Greenpeace en janvier 2021. Les résultats ne sont guère réconfortants. En moyenne, les cent plus grands fonds domiciliés au Luxembourg investiraient selon un scénario de quatre degrés Celsius, « certains ne seraient même pas compatibles avec un scénario à six degrés Celsius ». *Eis Finanzplaz* se situe donc sur une trajectoire vers une terre inhabitable. Une critique de l’intérieur commence à s’articuler. Face au *Land*, Jimmy Skenderovic, président de LSFI, où il représente le ministère de l’Environnement, estime qu’« à l’exception de quelques acteurs de la finance d’impact qui se sont fait un nom au niveau international, le niveau global d’implication de la communauté financière luxembourgeoise reste mitigé ». Il s’étonne de « cette réticence » : « D’autres centres financiers, comme Londres, Amsterdam, Zurich ou Paris, se sont lancés dans la course de la durabilité et devançant largement le Grand-Duché. Les décideurs de la place financière luxembourgeoise continuent de jouer la carte de la sécurité. Mais pour combien de temps encore ? Ne serait-il pas mieux de changer pour aller de l’avant ? » ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Landsmann in Not

Frank Schneider trägt eine elektronische Fußfessel. Nach mehr als einem halben Jahr im Gefängnis steht er unter Hausarrest. Der Sendebereich der Fußfessel ist begrenzt. Er reicht nicht vom Wohnhaus bis zu den Pferdeställen. Frank Schneider wohnt im französischen Grenzgebiet. Die Heimat ist nur 30 Kilometer entfernt. Er fühlt sich von ihr im Stich gelassen.

Vielleicht hat Frank Schneider Mitgefühl für Julian Assange. Beiden steht die Auslieferung an die USA bevor. Frank Schneider wehrt sich durch alle Berufungsinstanzen. Er befürchtet, in den USA zu einer jahrelangen Gefängnisstrafe verurteilt zu werden.

Er misstraute nicht immer den USA. Er begann seine Laufbahn als *Foreign Service National* in der US-Botschaft auf dem Limpertsberg. Die Botschaft ist auch die lokale *CIA Station*. So wechselte er zum Luxemburger Geheimdienst.

Der junge Mann von der Botschaft genoss bald den Ruf, verschlagener als seine Kollegen zu sein. Er brachte es bis zum abenteuerlichsten Posten im Srel: Direktor für verdeckte Operationen.

Bis dahin sollte der Dienst mit geheimen Mitteln die herrschenden Verhältnisse schützen. Nun sollte er sie auch fördern. Er sollte in den Dienst der Privatwirtschaft treten. Er sollte den Banken, Industrien und Fluggesellschaften helfen, zwischen Hochstaplern und Oligarchen zu unterscheiden. Er sollte ihre Steuervermeidung vor fremden Spionen und Saboteuren schützen. *Public-private partnerships* (PPP) waren in Mode.

Frank Schneider hatte dafür den richtigen Geschäftssinn. Die Agenten bewirteten obskure Geschäftsleute und Strippenzieher. Sie bereiteten „rogue states“, um ins Geschäft zu kommen. Befreundete Geheimdienste waren auf dem Laufenden.

Der Srel verselbständigte sich. Sein oberster Dienstherr Jean-Claude Juncker ließ ihn gewähren. Der Dienst dankte es ihm schlecht: Er zeichnete heimlich ein Gespräch mit dem Premier auf, falls dieser nicht ganz nüchtern sein sollte.

Die PPP legten den nächsten Schritt nahe: die Privatisierung des gewinnbringenden Teils des Geheimdienstes. Frank Schneider versuchte, seine Kollegen zu überzeugen. Nicht alle dachten neoliberal. Er machte sich selbständig: 2008 gründete er seinen privaten Geheimdienst, die Firma Sandstone. Das klang wie „Blackwater“. Mit Kapital der

General Mediterranean Holding. Einer der Direktoren war der ehemalige CSV-Premier Jacques Santer. Auch die SNCI und altehrwürdige Banken unterstützten das Geschäftsmodell.

Ruja Ignatova hatte einen Ruf. 2012 wurde sie in Augsburg wegen Insolvenzverschleppung verurteilt. 2013 war sie aus Hongkong an einem betrügerischen Pyramidensystem beteiligt. 2014 begann sie, für Milliarden das digitale Spielgeld „Onecoin“ zu verkaufen. 2015 trat Frank Schneider in Dubai in ihren Dienst. 2017 tauchte sie unter. Schneider arbeitete weiter.

Der Ex-Agent wollte exfiltriert werden. Justiz und Regierung stellten sich taub

Bis er auf Antrag der US-Justiz in Frankreich verhaftet wurde. Gemäß einer europäischen Rechtsprechung bot Frankreich zuerst Schneiders Auslieferung in sein Heimatland an. In Luxemburg sind die Höchststrafen für Betrug und Geldwäsche niedriger als in den USA. Mit Bitten und Drohen machte Schneider auf sich aufmerksam. Laurent Mosar (CSV, einst General Mediterranean Holding) half mit einer parlamentarischen Anfrage. Aber Justiz und Regierung stellten sich taub.

Sie hatten ihre Gründe: Die ohnehin überlastete Justiz wollte sich keine internationalen Ermittlungen aufhalsen. Sie wollten der US-Justiz keinen Fisch vor der Nase wegschnappen. Ein Prozess drohte, den Finanzsektor mit „Onecoin Luxembourg“ in Verbindung zu bringen. Das wäre schlecht fürs Geschäft. Vielleicht würde der Angeklagte ungeziemend Drittpersonen belasten.

Schneider war an den Skandalen beteiligt, die vor einem Jahrzehnt Geheimdienst und Regierung erschütterten. Im Namen der Staatsräson wurden die Spione nie zur Rechenschaft gezogen. Nach zehn Jahren will die Justiz mittels der US-Kolleginnen Recht walten lassen. ● Romain Hilgert



Frank Schneider (rechts) unterwegs zu

einer Verhandlung im Srel-Prozess im März 2020

„D'Bild vun der Stad Lëtzebuerg, wat mir ons wënschen“

Luc Laboulle

Seit das Bettelverbot 2008 versehentlich abgeschafft wurde, forderten DP und CSV den Platzverweis.

Nun haben sie ihn endlich bekommen, wenn auch in abgeschwächter Form.

Doch vielleicht kann die neue Hilfspolizei der Pecherten künftig gegen Bettler vorgehen



Versperren sie schon den Zugang oder sitzen sie nur daneben?

Scharade Die Polizei, deren Aufgabe traditionell darin besteht, das Kapital und das Bürgertum vor den Übergriffen der Armen zu schützen, erhält erweiterte Befugnisse. Die Einführung des Platzverweises wurde am Dienstag vom Parlament angenommen. Am Mittwoch beschloss die Kammer dann, die Pecherten zu einer Hilfspolizei aufzuwerten. Beide Gesetze, die nicht voneinander losgelöst betrachtet werden können, sind auf den Druck zurückzuführen, den der seit 2017 in der Stadt Luxemburg regierende Schöfferrat aus DP und CSV mit Forderungen nach mehr Repression und staatlicher Kontrolle auf die blau-rot-grüne Regierung ausgeübt hat, um Bettelnde, Drogenabhängige und Obdachlose aus der Hauptstadt zu verdrängen, die inzwischen in weiten Teilen zu einem exklusiven Refugium für die Ober- und obere Mittelschicht geworden ist. Begonnen hat die liberal-konservative Scharade aber schon vor 15 Jahren.

2008, als Luxemburg die EU-Richtlinie über den freien Personenverkehr und Einwanderung in nationales Recht umsetzte, schuf sie mit Artikel 563 6° auch die fast 250 Jahre alte Verordnung im *Code pénal* ab, die „einfaches Betteln“ unter Strafe stellte (*d'Land*; 28.08.2015). „Les vagabonds et ceux qui auront été trouvés mendiants“ sollten nicht mehr mit einer Geldbuße von 25 bis 250 Euro belangt werden dürfen. Gefängnisstrafen müssen Bettler und Vagabunden heute eh nur noch befürchten, wenn sie in Wohnungen eindringen, Verletzungen vortäuschen, sich verkleiden, mit Werkzeugen „bewaffnet“ sind oder versammelt auftreten.

Allerdings wurde Artikel 563 6° aus Versehen oder durch einen Fehler bei der Umsetzung der EU-Direktive aus dem Strafgesetzbuch gestrichen, wie inzwischen auch offiziell im *Code pénal* vermerkt ist. Doch für die Justizbehörden machte die mutmaßliche Unabsichtlichkeit keinen Unterschied: 2009 hat die Staatsanwaltschaft die Polizei angewiesen, Vagabunden und Bettler nicht mehr zu belangen. 2008 hatte die Polizei eigenen Angaben zufolge noch rund 2 000 Bußgelder wegen „mendicité simple“ ausgestellt.

Nur sechs Monate nach der versehentlichen Abschaffung des Vagabunden- und Bettlerverbots wollte die DP-Abgeordnete Colette Flesch in einer parlamentarischen Debatte zu einem Gesetzentwurf über Menschenhandel im Februar 2009 eine „enorme“ Zunahme an Bettlern festgestellt haben: „Op Schrëtt an Trëtt an der Groussgass, am Passage Aldringen, an der Neipuert, virun der Cour des Comptes begéint een Heeschleite. Si di kengem eppes un. Mä si droe bestëmmt net zum Bild vun der Stad Lëtzebuerg, wat mir ons wënschen, bää“, schilderte sie ihre Eindrücke. Fleschs Informationen zufolge handelte es sich um „Rumänen, also EU-Bierger“, die „beim Auchan zu Lonkech campéieren“ und anschließend zum Betteln in die Stadt Luxemburg kämen, „well do d'Heeschchen anscheinend méi ergiegeg ass wéi iwwert der Grenz“. Ganz sicher war sie sich darüber scheinbar nicht, Zahlen legte sie jedenfalls keine vor.

Der damalige CSV-Justizminister und heutige Präsident der Handelskammer, Luc Frieden, begrüßte die Initiative der DP-Abgeord-

I
Der Geschäftswelt dienen sie als Sündenböcke für ausbleibende Kundschaft, weil sie vor den Läden „lungern“; das Kleinbürgertum stört sich an ihren „puanteurs“ und beklagt sich darüber, dass sie auf den Bänken sitzen, die die Stadt im öffentlichen Raum für „promeneurs“ aufgestellt hat. Gaston Vogel hatte in seinem Brief – vielleicht etwas überspitzt – dargestellt, was viele in der DP und der CSV denken

neten, wies aber gleichzeitig auf die Einschränkung der Grundfreiheiten hin, die ein Bettelverbot mit sich ziehen würde: „Et gëtt an enger fräier Gesellschaft net einfach fir Leit, déi just do setzen an heeschen, kënne vun där Plaz ewech ze kréien. Dat ass eng Problematik, déi ech als ganz seriö emfannen, wou ech wëll eppes maachen, wou ech och a Kontakt si mat der Geschäftswelt vun der Stad Lëtzebuerg.“ Deshalb wünschte er sich für solche Maßnahmen eine breite parlamentarische Unterstützung: „Wa mer also eppes maache wéi Platzverweis, wéi an Däitschland, wou een also net méi dierf op verschidde Plaze goen, da wär ech frou, wann all Partei dat géif total ënnerstëtzen. Da muss d'Police also kënne soen: An där doter Strooss dierf déi an déi Persoun net méi sinn.“

Racailles Der Diskurs zur Beseitigung von Bettlern aus dem öffentlichen Stadtbild wurde in den Folgejahren immer wieder aufgegriffen, insbesondere von CSV, DP und ADR, mit Unterstützung der Polizeigewerkschaft SNPGL. 2015 schrieb der Anwalt Gaston Vogel einen Brandbrief an die DP-Bürgermeisterin der Stadt Luxemburg, in dem er Ausdrücke wie „mendiants dégueulasses“ und „racailles“ gebrauchte und Lydie Polfer dazu aufforderte, ihren Pflichten nachzukommen und etwas gegen die Bettler zu unternehmen. Die Staatsanwaltschaft erhob Anklage gegen ihn wegen *incitation à la haine*, doch Vogel wurde vergangenes Jahr freigesprochen. Die Staatsanwaltschaft legte Berufung ein, das Urteil steht noch aus. Nach der Veröffentlichung von Vogels Brief verfassten insbesondere Laurent Mosar, Serge Wilmes (beide CSV) und

Fernand Kartheiser (ADR) mehrere parlamentarische Anfragen zur „mendicité organisée“ und forderten in diesem Zusammenhang die Einführung des Platzverweises. Die Grünen und Sozialisten, die in der Regierung für Inneres, Justiz und Polizei zuständig sind, verwiesen wiederholt darauf, dass der Platzverweis kein geeignetes Mittel sei, um gegen „organisiertes“ Betteln vorzugehen. Seit der Reform des Gesetzes über Menschenhandel im Jahr 2014 ist *mendicité organisée* ausdrücklich verboten und kann mit fünf bis zehn Jahren Gefängnis und Geldstrafen von 50 000 bis 100 000 Euro geahndet werden. Beim Kampf gegen die *mendicité organisée* tut die Polizei sich aber schwer, was auch daran liegt, dass es viel aufwendiger ist, die Drahtzieher zu finden, als die „Handlanger“.

Die tugendhafte Bekämpfung des „organisierten“ Bettels als Menschenhandel war in der Diskussion aber eh nur ein Vorwand. Tatsächlich ging und geht es nach wie vor um das bereits 2008 von Colette Flesch angeführte „Bild vun der Stad“, das durch die Armen auf den Straßen verschandelt würde. Der Geschäftswelt dienen sie als Sündenböcke für ausbleibende Kundschaft, weil sie vor den Läden „lungern“; das Kleinbürgertum stört sich an ihren „puanteurs“ und beklagt sich darüber, dass sie auf den Bänken sitzen, die die Stadt im öffentlichen Raum für „promeneurs“ aufgestellt hat. Gaston Vogel hatte in seinem Brief – vielleicht etwas überspitzt – dargestellt, was viele in der DP und der CSV denken.

Im Juni 2020 diskutierte der parlamentarische Justizausschuss auf Antrag der CSV über „la problématique de la mendicité“. Wortführend in der Sitzung war laut Bericht die hauptstädtische *député-maire* Lydie Polfer (DP). Sie zeigte sich empört darüber, dass die „mendicité simple“ 2008 abgeschafft wurde und beschrieb die Situation in der Hauptstadt als „inacceptable“. Um das Problem zu lösen, forderte auch sie eine Gesetzesreform, „afin de pouvoir ordonner le déplacement de personnes qui importunent les passants, respectivement de sanctionner les incivilités commises.“ Den Vorschlag von Polizei und Staatsanwaltschaft, die versehentliche Änderung im Strafgesetzbuch rückgängig zu machen und die *mendicité simple* wieder unter Strafe zu stellen, lehnte die grüne Justizministerin Sam Tanson ab, weil das zu einer Stigmatisierung der Betroffenen führe. Andere Lösungen, die der Zentraldirektor der Verwaltungspolizei vortrug: Infrastrukturmaßnahmen, die die Bettler daran hindern, an bestimmten Orten Platz zu nehmen; das Verhalten der „Leute“ dahingehend zu beeinflussen, dass sie kein Geld mehr geben; sie mit Zwang zu entfernen, wenn sie Wege und Notausgänge blockieren – spricht: ein Platzverweis.

Müttelwee Am Dienstagabend hat das Parlament nun einen Entwurf vom grünen Polizeiminister Henri Kox zur Aufnahme des Platzverweises ins Polizeigesetz angenommen. Damit gab die blau-rot-grüne Regierung dem Druck von CSV und DP nach. Die grüne Berichterstatterin Stéphanie Empain stellte den Entwurf als „gudde Müttelwee“ dar, weil er vorsieht, dass die Polizei arme Menschen – notfalls auch mit Gewalt – nur dann entfernen darf, wenn sie den Zugang zu öffentlichen und privaten Gebäuden versperren („entravent“). Wie oft das tatsächlich vorkommt, ist nicht gewusst, Zahlen

existieren nicht. Die CSV hätte sich laut ihrem Abgeordneten Léon Gloden gewünscht, dass auch Menschen hätten beseitigt werden können, „déi virun enger Fënster vun engem Geschäft (leien), wou se („d'Leit“) jo awer kucken, éier se ra ginn, fir eppes ze kaafen.“ Die DP stimmte aus Koalitionsrason dem Mehrheitsentwurf zu, obwohl er Lydie Polfer sicherlich nicht weit genug ging. Auch die LSAP unterwarf sich dem Koalitionszwang, genau wie die Grünen, denn sowohl Dan Biancalana als auch François Benoy wiesen darauf hin, dass man „die Armut und nicht die Armen bekämpfen“ müsse. Déi Lénk stimmte als einzige Partei gegen den Entwurf, ihre Abgeordnete Nathalie Oberweis bezog sich vor allem auf das kritische Gutachten der nationalen Menschenrechtskommission, demzufolge der Platzverweis Sinti und Roma sowie afrikanischstämmige Menschen nur noch weiter stigmatisiere und rassistische Ressentiments schüre. Oberweis führte die immer größer werdende ungleiche Verteilung von Reichtum als Ursache dafür an, dass Menschen auf der Straße sitzen, liegen oder schlafen müssen; ein Einwand, der aber weder die Mehrheit, noch die größte Oppositionspartei sonderlich zu erschüttern schien. Am Ende der Debatte durfte Laurent Mosar sich dann noch in *victim blaming* üben, als er die Armen selbst für ihre Misere verantwortlich machte, insbesondere die, die sich allen Hilfen entziehen, welche die Stadt ihnen großzügig anbiete. Der Vorwurf, dass arme Menschen lieber selbstbestimmt im Elend leben wollen, als „unsere“ Hilfe anzunehmen, wurde kürzlich auch von DP-Familienministerin Corinne Cahen erhoben (*d'Land*; 13.05.2022).

Um Tourist/innen vor Armen zu schützen, haben einige Gemeinden wie Diekirch und Ettelbrück für die Sommermonate (Mai bis Oktober) ein saisonales Bettelverbot in ihre Polizeiverordnung eingeschrieben. Weil nationales Recht hierarchisch aber über den Gemeindereglements steht, haben die Bürgermeister/innen seit 2008 keine Handhabe mehr. Das könnte sich künftig jedoch ändern, denn am Mittwoch hat die Abgeordnetenkammer, ebenfalls mit großer Mehrheit (nur déi Lénk stimmte dagegen), einen Gesetzentwurf zur Kompetenzerweiterung der bislang vor allem für Falschparker zuständigen *agents municipaux* angenommen. Damit hat sie eine unqualifizierte kommunale Hilfspolizei geschaffen, deren Befugnisse im Vergleich zur „richtigen“ Polizei zwar begrenzt sind, die aber ab Anfang nächsten Jahres über wesentlich mehr Macht verfügen wird. Die Stadt Luxemburg hat 2021 rund 7,5 Millionen Euro für die Gehälter ihrer *Pecherten* ausgegeben, die Stadt Esch 2,7 Millionen. Ihre Anzahl wird in den kommenden Jahren beständig wachsen.

Auch die Verabschiedung dieses Gesetzes ist auf den politischen Druck von DP und CSV zurückzuführen. Obwohl der damalige CSV-Innenminister Jean-Marie Halsdorf schon 2008 einen Gesetzentwurf deponiert hatte, der aber vom Staatsrat verrissen wurde, woraufhin sein sozialistischer Nachfolger Dan Kersch 2017 eine komplett überarbeitete Version hinterlegte, beschleunigte die aktuelle Innenministerin Taina Bofferdin (LSAP) die legislative Prozedur erst, als Lydie Polfer und ihr Erster Schöffe Serge Wilmes im November 2020 einen privaten Sicherheitsdienst damit beauftragten, im Bahnhofsviertel zu patrouillieren.

Grauzone Das neue Gesetz definiert insgesamt 17 Bereiche, in denen *Pecherten* Verstöße mit Geldbußen von 25 bis 250 Euro ahnden können. Gemäß der *autonomie communale* dürfen die jeweiligen Gemeinden, denen die *agents municipaux* unterstehen, auswählen, welche der 17 Verstöße sie in ihr Polizeireglement aufnehmen wollen. Im Hinblick auf das Betteln könnte vor allem das erste Vergehen relevant sein: „le fait d'occuper la voie publique afin d'y exercer une profession, une activité industrielle, commerciale, artisanale ou artistique sans y être autorisé par le bourgmestre“. In der Diskussion am Mittwoch ging keine Partei auf diesen Punkt ein, der jedoch Raum für Interpretation lässt und den Gemeinden die Möglichkeit eröffnen könnte, auch gegen Bettler/innen vorzugehen. Obwohl Betteln gesetzlich nicht als Beruf, beziehungsweise als kommerzielle oder handwerkliche Tätigkeit anerkannt ist, kann sie doch als Gewerbe betrachtet werden. Illegal ist die *mendicité simple* schließlich nicht (mehr). Brauchen Bettler demnach künftig eine behördliche Genehmigung, bevor sie sich an den Straßenrand setzen? Vor allem der Ausdruck „activité artistique“ mutet in dem Zusammenhang befremdlich an, weil nicht klar definiert ist, was alles darunter fällt. Straßenmusikanten, die ihren Hut aufstellen, bestimmt. Pantomime, Karikatur- und Porträtmaler/innen auch. Bettler/innen, die mit einem selbst bemalten Schild auf dem Bürgersteig sitzen, vielleicht. Wird spontane Aktionskunst, wie die von Richtung 22 im Rahmen der Europäischen Kulturhauptstadt, nun bestraft, wenn der darin scharf kritisierte Schöfferrat im Vorfeld seine Zustimmung verweigert hat? Wird der *Pechert* künftig auch gegen unerlaubte, doch von den Justizbehörden größtenteils tolerierte gewerbliche Aktivitäten wie Prostitution und Drogenhandel vorgehen müssen? Und wenn nicht, wie erklärt er das dem kleinbürgerlichen Halter und seinem Hund, den er in flagranti dabei ertappt hat, wie er in der rue de Strasbourg oder an den neuen „Hotspots“ Royal Hamilius und Pirateschiff sein Geschäft verrichtet hat, und das obwohl sein Besitzer ausnahmsweise den Kotbeutel zuhause vergessen hat und sich gerade kein Tütenspenden in unmittelbarer Nähe befindet? ●

GROSSBRITANNIEN

Die Herde auf der Suche nach Integrität und Kompetenz

Daniel Zylbersztajn-Lewandowski, London

Optimistisches Geschwafel war stets sein Markenzeichen. Auch bei seinem Rücktritt als britischer Premierminister blieb Boris Johnson vergangene Woche diesem Motto treu: „Selbst wenn die Dinge düster erscheinen, unsere gemeinsame Zukunft wird golden sein.“ Begonnen hatte der Lawineneinschlag in der Woche zuvor, aufgrund von Vorwürfen sexualisierter Gewalt gegen den konservativen Abgeordneten Chris Pincher, der damalige stellvertretende Whip der konservativen Fraktion im Unterhaus. Ein Whip ist ein politisches Amt mit der Aufgabe, für den Fraktionszwang in einer Partei zu sorgen. Pincher hatte kurz zuvor in einer Bar eines konservativen Privatklubs nahe dem Regierungsviertel angetrunken zwei Männer begripscht. Zwar trat Pincher von seinem Posten zurück und entschuldigte sich, doch es waren die irreführenden Aussagen aus 10 Downing Street zur Vergangenheit Pinchers, die schließlich am Dienstag letzter Woche zu den Rücktritten des britischen Finanzministers Rishi Sunak und des Gesundheitsministers Sajid Javid führten.

Erst kurz vor deren Rücktritten hatte Johnson zugegeben, dass er vor der Ernennung Pinchers auf seinen Posten im Februar über andere ähnliche Fälle sexueller Belästigung durch Pincher unterrichtet worden war. Für viele war damit das Fass der mangelnden Glaubwürdigkeit Johnsons voll. Abgeordnete hatten für Johnson schon im Zusammenhang mit den Partys, die entgegen den pandemischen Lockdownregeln der sozialen Distanz in 10 Downing Street gefeiert wurden, ein Auge zugezückt. Und am 6. Juni hatte Johnson gerade nochmal ein Misstrauensvotum seiner eigenen Fraktion überlebt. Als Sunak und Javid in ihren Rücktrittsschreiben von einem Mangel an Integrität und Kompetenz Boris Johnsons sprachen, löste das einen Sturm von 45 Rücktritten in der Regierung aus. Johnson wollte dennoch weiter powern und ernannte neue Minister für die frei gewordenen Ämter. Doch bis Mittwochmorgen wuchs diese Zahl auf ganze 59 Rücktrittserklärungen an. Als Johnsons neuer Ersatzfinanzminister Nadhim Zahawi zudem noch einen Brief veröffentlichte, in dem auch er Johnson den Rücktritt empfahl, rundete der Premierminister schließlich selber durch seinen eigenen Rücktritt auf 60 auf.

Laut Johnson waren es keineswegs Fehler seinerseits, die diesen „exzentrischen Führungswechsel“ einleiteten, sondern einzig „der Wille der parlamentarischen konservativen Fraktion“ im Bann eines „Herdentriebs.“ „Wenn die Herde läuft, dann läuft sie“, philosophierte Johnson.

Bis zum 5. September soll nun in einem Auswahlverfahren ein Nachfolger oder eine Nachfolgerin gesucht werden. Spätestens bis 21. Juli sollen von acht Kandidat/innen nur noch zwei übrig bleiben. Seit Mittwoch sind nur noch sechs von ihnen im Rennen.

Wer tritt Johnsons Nachfolge an?

Als Favoriten gelten derzeit Penny Mordaunt und Rishi Sunak. Mordaunt, die ehemalige Handelsministerin, die auch bereits Verteidigungsministerin war und dem harten Brexit-Lager angehörte, plädiert für weniger Wichtigkeit der Regierungsführung. Sie ist jedoch gleichzeitig im sozial-konservativen Lager anzusehen. Mit ihrer einstigen Unterstützung von Transrechten hat sie jedoch schon einige Stimmen verspielt. Der ehemalige Brexitminister David Davis unterstützt sie. Der bisherige Finanzminister Rishi Sunak ist ist nahezu der einzige Kandidat, der angibt, dass es aufgrund der bestehenden Inflation momentan nicht möglich sei, Steuern zu senken, sondern dies erst zu einem späteren Zeitpunkt Sinn mache. Dafür wird er von allen anderen angegriffen. So zirkulierte in konservativen Whatsapp-Gruppen ein Video, das ihn zu diskreditieren versuchte.

Auf der ultrakonservativen Seite bemüht sich die bisherige Generalstaatsanwältin Suella Braverman, die aus dem harten Brexitleger kommt und die Tochter einer indischstämmigen Familie aus Kenia ist. Auffallend ist ihre Absicht, aus dem Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte austreten zu wollen.

Die bisherige Außenministerin Liz Truss genießt die Unterstützung von einigen von Johnsons loyalsten Kabinettsmitgliedern wie Nadine Dorries und



Vergangene Woche hat Boris Johnson seinen Rücktritt als Chef der Tory-Partei verkündet



(V.l.n.r.) Liz Truss, Rishi Sunak, Penny Mordaunt, Tom Tugendhat, Suella Braverman, Kemi Badenoch

Bis zum 5. September soll nun in einem Auswahlverfahren ein Nachfolger oder eine Nachfolgerin für Boris Johnson gesucht werden

Jacob Rees-Mogg. „Wir müssen als Regierung liefern, liefern, liefern“, sagte sie in ihrem Promovideo und verspricht außerdem weiter, das Nordirlandprotokoll unilateral abzuändern.

Ihr politischer Gegenpol ist Kemi Badenoch, Tochter nigerianischer Eltern, die unter Boris Johnson als Kommunalministerin und als Gleichberechtigungsmministerin diente, und sich als Stimme für einen minimalistischen Staat und als Verfechterin der Meinungsfreiheit gegen „Woke“ und „Entkolonialisierung“ versteht.

Afghanistanveteran Tom Tugendhat, der den auswärtigen Ausschuss im Parlament leitet, versucht sich als neue Stimme des Anstands und gegen zerteilende Politik. Ihm fehlt jedoch jegliche Kabinetts Erfahrung.

Die beiden Kandidaten Jeremy Hunt und Nadhim Zahawi sind am Mittwoch ausgeschieden. Hunt, Ex-Gesundheitsminister unter David Cameron, der 2019 das Rennen gegen Boris Johnson um Mays Nachfolge verloren hatte, gab sich als zentrischer und erfahrener Kandidat. Er trat gemeinsam mit Esther McVay, der Mitbegründerin der Blue Collar Tories aus der Arbeiterklasse auf. Zahawi, der derzeitige Finanzminister der Übergangsregierung, ist dafür bekannt, das britische Impfprogramm erfolgreich vollzogen zu haben. Der als Kind aus dem Irak geflüchtete Tory ist Mitbegründer des Meinungsforschungsinstituts YouGov. Just zum Zeitpunkt seiner Kandidatur kamen Fragen über in Gibraltar registrierte Anteile zu möglichen Steuervorteilen auf. Das kostete ihn Stimmen, genau wie die Tatsache, dass er kurz vor dem Fall Johnsons Rishi Sunaks Stelle annahm.

Ben Wallace, der ursprüngliche Favorit für die Nachfolge Boris Johnsons, hatte sich schon nach wenigen Tagen zurückgezogen. Als Grund nannte er seine Familie und seine Pflicht als Verteidigungsminister. ●



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Sur papier et en digital.

Gratuitement pendant un mois. Faites le test.



zbelgacem@land.lu
(+352) 48 57 57 • 1

Assurance contre la ringardise

Est-ce le nouveau conseiller spécial de Yuriko Backes nommé pour faire disparaître les problématiques budgétaires à venir dans une contexte inflationniste ? Non, le magicien David Goldrake au côté de la ministre des Finances occupe ici une fonction purement récréative (photos: Lhoft). Le Luxembourgeois a quitté Las Vegas où il se produit pour un tour au rez-de-jardin de la Lhoft qui a fêté vendredi dernier son cinquième anniversaire.

La célébration de la Luxembourg House of Financial Technologies a été qualifiée par la ministre libérale d’« histoire positive dans des temps étranges, où l’on vit crise après crise. » Yuriko Backes a rendu hommage à cette « success story partie de rien », avec pour pères fondateurs Nicolas Mackel, directeur de Luxembourg for Finance, et l’ancien titulaire rue de la Congrégation, Pierre Gramegna. La technologie financière n’était alors qu’un concept de presse spécialisée et manquait de matérialité au Luxembourg, *back office* de la finance. Autour de son directeur, le Britannique Nasir Zubairi, la Lhoft, incubateur financé par le public et le privé, a créé cette communauté. Les sociétés spécialisées ont été attirées ou se sont rassemblées

dans ses locaux quartier Gare. Régulièrement dans un cadre festif et trendy qui dénote avec la finance de sous-sol, de l’époque du coupon ou de l’encodage, encore contemporain, de la VNI (valeur nette d’inventaire) des fonds. Vendredi, le directeur général de la CSSF, Claude Marx, en jeans-baskets, et l’ancien directeur de BGL, vice-président de la Lhoft, en costume chino et lin, boivent leur coupette et taillent le bout de gras avec de jeunes entrepreneurs.

La cartographie identifie aujourd’hui 250 entreprises des fintech. 146 d’entre elles sont passées par la Lhoft. Le secteur emploie 5 000 personnes, selon ses promoteurs. Quelques entreprises aujourd’hui reconnues par leurs pairs y ont grandi : Tokeny (qui digitalise

les titres de propriété), Satispay (paiement électronique), Bitflyer (plateforme de monnaies crypto) pour ne citer qu’elles. Mais c’est surtout dans le b to b (business to business) que la fintech revêt un intérêt et empêche le centre financier de basculer dans la ringardisation voire dans la mise en marge des réseaux d’affaires internationaux. pso

Vél’oh: In the ghetto

« Il faut se poser la question de savoir si nous ne devons pas fermer quelques stations Vél’Oh autour de la gare pour que le système continue de fonctionner dans les quartiers voisins », a lâché l’échevin en charge de la Mobilité Patrick Goldschmidt (DP) au cours du conseil communal de Luxembourg lundi. L’êlu libéral l’expliquerait le cas échéant par la

mise hors service d’un cinquième des 1 200 vélos à assistance électrique opérés par JC Decaux (d’Land, 8.7.2022) dans la capitale, de la localisation du vandalisme qui en est la cause pour « 80 pour cent » dans le quartier Gare et du risque de pénurie de pièces détachées menant à l’impossibilité de réapprovisionner le parc.

Patrick Goldschmidt a en outre précisé que le contrat passé entre la Ville et la multinationale d’origine française pour la mise à disposition de vélos électriques prévoit une amende de 500 000 euros si l’opérateur ne parvenait plus à maintenir le niveau de service (répartition des Vél’Oh et entretien) attendu. Or, la pénurie des matériaux menace la réparation ou le remplacement des Vél’Oh défectueux ou disparus. pso

Moins de peine, mais plus de confiscation

Un an de prison avec sursis, 250 000 euros d’amende et toutes les montres saisies, voilà le verdict rendu mercredi par la Cour d’appel contre Flavio Becca. Est reproché à l’entrepreneur du bâtiment et de l’alimentaire d’avoir acquis, entre 2004 et 2011, 842 montres de luxe auprès de 61 fournisseurs, par l’intermédiaire de 18 sociétés dont aucune n’avait le commerce ou l’acquisition de bijoux pour objet social. Le tout pour une valeur de 18 millions d’euros. En première instance, les 319 montres achetées via la société de patrimoine familial Promobe avaient été restituées. Les avocats de Flavio Becca avaient plaidé l’acquiescement. pso

Capitalisme d’État

Publié cette semaine par le Statec, le classement annuel des « principaux employeurs » livre des indices sur les mouvements tectoniques de l’économie luxembourgeoise. Le ranking 2022 est solidement dominé par les entreprises publiques que sont les CFL (4 710) et Post Group (4 540). Le Statec ne tient pas compte de l’État central, ni des administrations communales. (On se demande d’ailleurs pourquoi.) Le Grand-Duché comptait 32 848 agents de l’État, tandis que la Ville de Luxembourg totalise 4 367 employés, fonctionnaires et salariés. Remontant aux congrégations catholiques et à la philanthropie patronale, le secteur « para-étatique » et hospitalier pèse, lui aussi, très lourd : Hôpitaux Robert

Schuman (2 390), Servior (2 160), Hëllef Doheim (2 050), Elisabeth (2 000), Centre hospitalier Emile Mayrisch (1 960), Croix Rouge (1 270), Caritas (800). Du côté de l’industrie, l’érosion de la sidérurgie se poursuit. En une décennie, Arcelor-Mittal est passé du deuxième au huitième rang, soit de 6 070 à 3 460 salariés. Si l’ouvrier sidérurgiste était le prolétaire célèbre du XXe, la femme de ménage est la précaire invisible du XXIe siècle. Le Groupe Dussmann (4 420) arrive désormais en quatrième position, talonnant le numéro trois, Cactus (4 440). Alors que l’Arbed et les grandes banques se sont construits des palais, Dussmann reste discrète, à l’image de son siège, hyperfonctionnel et hyperfade, à Contern. (La commune a quand même veillé à renommer la rue où se situe le siège de la firme en « Square Peter Dussmann », du nom du fondateur du groupe allemand, mort en 2013 à Monaco.) À côté de Dussmann, Amazon grimpe dans le classement du top vingt (dont la composition reste étonnamment stable sur les vingt dernières années) et se hisse à la cinquième place avec 3 960 employés. Les Big Four continuent à embaucher, mais la croissance s’est ralentie. Les effectifs combinés de PWC, EY, KPMG et Deloitte n’ont augmenté que de 70 personnes entre 2021 et 2022. bt

8

W I R T S C H A F T

Notables patronaux radicalisés

Créée et financée par la Chambre de commerce – mais affichant son « autonomie » –, la fondation Idea fait preuve d’un certain flair publiciste. (Il est d’ailleurs surprenant que la Chambre des salariés n’ait pas encore eu l’idée de dupliquer le modèle.) Dans sa dernière publication, « La politique du logement – Entre bons motifs et gros montants », le *think tank* para-patronal revient, de nouveau, sur la question immobilière.

Quoique sophiste par moments (« le verre n’est décrit ni à moitié vide, ni à moitié plein, mais tel quel »), le petit livret de 76 pages fait preuve d’une rafraîchissante radicalité. Idea présente un catalogue des « propositions », dont certaines pourraient provenir directement de l’OGBL : Réserver l’amortissement accéléré aux seuls bailleurs qui acceptent de « louer abordable » (« ou le supprimer »), automatiser le versement de la subvention loyer aux ménages éligibles,

rendre plus sélectives les aides aux propriétaires-occupants en y intégrant des critères de revenu (« voire de patrimoine »), taxer les logements non-occupés, et ainsi de suite. En passant, Idea démonte le projet de loi réglementant les loyers, déposé par le ministre du Logement, Henri Kox (Déi Gréng), « permettant, en rupture avec le cadre légal actuellement en vigueur, que les logements hérités donnés en location aient des loyers légalement alignés sur les prix de marché ». Plus fondamentalement, le think tank « interroge » la définition juridique de « l’utilité publique », puisque celle-ci ne peut actuellement justifier une expropriation pour la construction de logements. (En 1998, le Conseil d’État avait ainsi estimé qu’étant donné que les logements bénéficient à des personnes privées, une telle

expropriation ne servirait pas « un objectif public ».)

À suivre la discussion sur le logement dans la durée, on risque d’être gagné par la lassitude et la résignation. Tout ou presque semble avoir été dit et redit. Que ce soit sur les intérêts privés et leur cadennassage juridique, sur la rétention et la spéculation, sur la puissance des promoteurs et l’appétit des investisseurs, sur les clientélismes politiques et la nation des propriétaires, sur les inepties communales et les lenteurs administratives. Et pourtant le débat tourne, et le consensus se déplace. Le livret d’Idea permet de s’en rendre compte. Une partie de la bourgeoisie luxembourgeoise a entretemps compris que la crise du logement met en question la base même du modèle d’affaires, la rente immobilière étouffant la croissance économique.

Dans la seconde moitié du livret, Idea donne la parole aux notables du milieu patronal. Ces « vieux hommes blancs » signent des contributions en porte-à-faux avec l’idéologie propriétaire et clientéliste. Lex-lobbyiste des banques, Jean-Jacques Rommes, se demande ainsi : « Mais où est-il, cet État qui osa s’approprier à bon compte les terrains du Kirchberg il y a soixante ans, qui jeta un pont rouge dans le vide, donnant naissance à une seconde ville ? » Le directeur de la Banque de Luxembourg, Pierre Ahlborn, montre, calculatrice en main, « la magnitude majeure » que constitue la hausse des taux hypothécaires. En seulement six mois, le fixe est passé de 1,5 à trois pour cent. Un prêt d’un million coûtait 158 000 euros en intérêts en janvier ; il coûte 330 000 euros aujourd’hui. (Les mensualités passant, elles, de

4 800 à 5 500 euros.) La fin de la politique de « l’argent facile » constituerait un « tremblement de terre » pour les ménages mais également les investisseurs. Les prix de l’immobilier, selon la prévision d’Ahlborn, devraient « en principe […] se réajuster en fonction des nouvelles conditions de financement ». (Un probable ralentissement qui sera en large partie phagocyté par la hausse du coût de l’emprunt.)

Mais on retiendra surtout la contribution de Michel Wurth. L’ancien président de l’UEL, plaide pour plus d’audace : « Il faudrait aller plus vite, voir plus grand et envisager des nouveaux modes d’habiter ». Surtout, il faudrait radicalement étendre « le deuxième marché immobilier ». Selon Wurth, le parc immobilier public à coût ou loyer modéré devrait à terme

représenter vingt pour cent des logements, « et je pense que vingt pour cent est un objectif minimum ». Pour y arriver, Wurth veut déployer un « arsenal de mesures conséquentes ». Il étale un programme jacobiniste, passant par « un cadre législatif réformé réduisant drastiquement le nombre et les possibilités de recours ». Mais, Wurth reste fidèle à sa vision entrepreneuriale, lorsqu’il propose d’exempter les investissements dans la production de logements abordables, afin d’« embarquer à grande échelle le secteur privé ». bt

Agents secrets

Pas content, le Conseil d’État, mais alors pas content du tout. Son président, Christophe Schiltz, a adressé ce mardi une lettre très remontée à la Chambre des députés. Il s’y indigne qu’un « procès-verbal détaillé » d’une

entrevue entre conseillers d’État, ministre et députés ait été publié sur le site de la Chambre. « Il ne saurait être admis que des propos tenus par des conseillers d’État lors de telles entrevues soient divulgués au grand public », sèmeut Schiltz. Les Sages seraient « tenus au secret des délibérations de l’institution », même lorsqu’ils interviennent dans une commission parlementaire. Le PV aurait dû « se limiter à comporter la mention qu’une telle réunion a eu lieu ». À l’origine de cette embrouille inter-institutionnelle : deux réunions tenues en février pour évoquer un projet de loi qui devrait permettre à l’exécutif d’intervenir dans la fixation des prix lors de futures « pénuries passagères ». Ces « échanges de vues plutôt informels » (lit-on dans le PV de la Chambre) ont rassemblé les députés de la commission de l’Économie, le ministre, Franz Fayot (LSAP), ainsi que plusieurs conseillers d’État. L’objectif était de résoudre « une problématique rédactionnelle » afin de lever les oppositions formelles qui grevaient le texte et « éviter une troisième navette avec la Haute Corporation ». À la seconde réunion, celle du 28 février, l’atmosphère semble avoir été particulièrement exécrable. « Un échange de vues prolongé et par moments fougueux, entre Monsieur le ministre de l’Économie et deux conseillers d’État s’ensuit », lit-on dans le PV. Trois conseillers d’État participaient à cette réunion : Patrick Santer, Alex Bodry ainsi que Monique Adams. bt

Land

15.07.2022

On a margé sur l’eau

France Clarinval

La généralisation de la carafe d’eau du robinet sur les tables des restaurants se fait attendre. Le pétillant business des eaux minérales joue la montre

Il faut tenter l’expérience, ne fut-ce que pour voir la tête du serveur : avec votre plat du jour, commandez une carafe d’eau. Au mieux, il vous la servira en ronchonnant, au pire, il vous dira qu’on n’est pas à Paris ici, pour qui vous vous prenez ? Il est vrai qu’en France, la tradition est bien installée : environ quarante pour cent des consommateurs commandent une carafe d’eau avec leur repas alors que pas loin de cent sources d’eaux minérales se disputent le marché de l’Hexagone. En France, l’eau du robinet gratuite au restaurant est non seulement culturellement incontournable, mais une obligation légale. Un arrêté de 1967 indique que la carafe d’eau n’est pas explicitement gratuite mais elle est « comprise dans le prix du repas » au même titre que le pain, la vaisselle, verrerie, serviette... C’est également le cas en Italie où l’addition se voit presque toujours majorée de quelques euros pour « *pane e coperti* » (pain et couverts), qui comprend une carafe d’eau. L’Autriche propose de l’eau à prix coûtant, L’Australie à «prix raisonnable», la Norvège ou les États-Unis gratuitement...

« Cela ne fait pas partie de la culture traditionnelle du Luxembourg », estime le secrétaire général de l’Horesca, François Koepp qui croit savoir que « peu de gens la demandent et peu de restaurant la refusent ». L’internationalisation du pays et des habitudes de consommation, la prise de conscience écologique, la baisse du pouvoir d’achat, sans même parler de la canicule, font évoluer cette supposée tradition. Fin août 2019, alors que le pays avait traversé un été particulièrement chaud (avec une pointe à 39°C), la pétition réclamant que les restaurants et les cafés luxembourgeois proposent des carafes d’eau du robinet avait récolté plus de 5 114 signatures. Le texte lancé par David Kieffer de l’asbl Refill Luxembourg ne demandait pas que l’eau soit distribuée gratuitement, mais qu’il soit obligatoire de la proposer. Il avait d’ailleurs précisé dans sa pétition que sa volonté était surtout liée à un aspect écologique. En effet, la charge environnementale de l’eau minérale en bouteille est jusqu’à mille fois supérieure à celle de l’eau du robinet, selon les chiffres du Ökobilanz Trinkwasser produits par les consultants suisses de ESU services. Même si les eaux minérales les plus consommées au Luxembourg y sont produites – les coûts de transports étant donc assez minces – toute la chaîne de fabrication – production et remplissage des bouteilles en verre et en plastique, stockage et déchets – sont particulièrement énergivores, polluants et coûteux. La même étude suisse précise que pour un euro, le consommateur peut se procurer 200 litres d’eau du robinet ou 1,5 litre d’eau minérale en bouteille.

Lors du débat qui a découlé de cette pétition à la Chambre des députés en novembre 2019, les élus s’étaient montrés réticents à l’idée de légiférer et s’étaient prononcés en faveur d’une double campagne de sensibilisation, en collaboration avec l’Horesca et l’Association luxembourgeoise des services d’eau. La première partie, à destination du grand public, devait renforcer la confiance des consommateurs quant à la qualité de l’eau du robinet. L’eau potable du robinet est contrôlée davantage que d’autres produits alimentaires, soulignaient les autorités en marge d’une étude réalisée par TNS Ilres en août 2020 en préalable à cette campagne. L’eau du robinet y est clairement plébiscitée puisque 82 pour cent des résidents déclaraient en consommer, dont plus de la moitié tous les jours. Un chiffre en hausse spectaculaire puisqu’en 2006, soixante pour cent n’en buvaient jamais.

L’autre volet de la sensibilisation devait être lancé au printemps 2021 en direction des restaurateurs et cafetiers. Dans un premier temps, les acteurs du terrain devaient recevoir un set de carafes gratuites pour promouvoir le projet. Les futures carafes devaient être équipées d’un QR code pour informer le consommateur sur la qualité et la provenance de l’eau potable. Mais au printemps 2021, les restaurants remontaient difficilement la pente des mois de fermetures et restrictions liées au covid, il n’était pas question de leurs demander de nouvelles actions. Dans sa réponse à une question parlementaire de la députée déi Lénk Myriam Cecchetti, le ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Lex Delles (DP) botte en touche et annonce le report de cette campagne de sensibilisation. « En mars 2022, les travaux pour la campagne ont été réactivés : l’agence de



Les restaurants des Auberges de jeunesse, proposent de l’eau en carafe



Oliver Kasper

communication a été recontactée en vue de la réalisation d’une identité visuelle, d’une charte de qualité et de l’obtention de plusieurs devis pour la production de bouteilles personnalisées. En ce qui concerne la date du lancement du projet, il faut savoir que le délai de fabrication de bouteilles s’est nettement allongé par rapport à la période pré-Covid. Dès lors, le projet ne sera opérationnel qu’au printemps 2023. » Il restera donc très peu voire trop peu de temps à l’actuel gouvernement pour tirer les conclusions de ces actions avant les élections d’octobre 2023. « Le covid ne peut pas être l’excuse de tout. Il est clair que le ministre ne veut pas d’une loi sur le sujet », dénonce un observateur tout en admettant que rien n’est prévu dans l’accord de coalition à ce sujet.

Cependant, les députés sont en train d’examiner la transposition de la directive européenne sur l’eau potable, approuvée par le Parlement européen en décembre 2020. L’article 16 y stipule que des mesures doivent être prises pour « encourager la fourniture de cette eau, à titre gratuit ou moyennant des frais de service peu élevés, aux clients de restaurants, de cantines et de services de restauration ». «Le Parlement européen voulait aller plus loin et se montrer plus contraignant, mais l’obligation n’a pas été retenue», souligne Christophe Hansen (CSV), qui était rapporteur de la directive. Pas d’obligation donc, pas de gratuité non plus, mais des amendements pourraient être proposés pour que la loi aille plus loin qu’un simple « encouragement », croit savoir le député européen.

Dès le débat parlementaire, François Koepp, le directeur de l’Horesca (Fédération nationale des hôteliers restaurateurs et cafetiers) s’était montré défavorable à l’introduction de la carafe d’eau dans les restaurants du pays, évoquant le coût

supplémentaire que cela engendrerait. « Servir de l’eau, même du robinet, a un coût : l’achat de la carafe, le prix de l’eau, le serveur qui vous apporte l’eau et le plongeur qui nettoie les carafes, le coût pour refroidir voire gazéifier l’eau... », martèle-t-il encore aujourd’hui vis-à-vis du *Land*. Même payante, la carafe d’eau diminuerait le chiffre d’affaires des restaurateurs. Selon le niveau des établissements, l’eau minérale représente entre cinq et quinze pour cent du chiffre d’affaires. « C’est surtout criant le midi où le prix du plat du jour est particulièrement serré et la marge uniquement réalisée sur les boissons », analyse-t-il, craignant une augmentation des prix des plats « qui ne fera du bien à personne ». Il considère qu’il y a d’autres domaines où les questions environnementales doivent être posées, à commencer par l’énergie. « Proposer ou pas des carafes ne représentera qu’une goutte d’eau dans l’océan, mais va mettre bon nombre de restaurateurs dans l’embarras. »

Un petit tour d’horizon sur les menus des restaurants du centre-ville montre une disparité dans le prix de vente des eaux. Le demi-litre d’eau minérale locale (Rosport ou Lodyss) est facturé entre 3,5 et cinq euros (les adresses gastronomiques vont jusqu’à sept euros). Selon les informations recueillies par le *Land*, le prix d’achat varie aussi suivant les volumes et les négociations menées avec les minéraliers et les dépositaires, mais le coût tourne autour de cinquante centime hors taxes, toujours pour un demi litre. Le coefficient multiplicateur est donc de plus de huit, ce qui laisse une marge confortable après déduction des charges. « Heureusement au vu des matières premières alimentaires où la marge devient de plus en plus serrée », note un restaurateur. « Tu enlèves l’eau, tu fermes ton resto », résume un autre qui calcule que les eaux minérales représentent quinze pour cent de sa marge.

De leur côté, les minéraliers, ont du mal à avaler l’arrivée de la carafe d’eau sur les tables de leurs clients. « En deux ans d’existence, on a vendu 35 millions de verres d’eau, dont la moitié dans le secteur Horeca », calcule Isabelle Lentz chez Munhowen qui a mis ses Lodyss sur le marché au printemps 2020. Chez Rosport, Max Weber estime la part des restaurants et café à quarante pour cent et sent une tension sur le marché : « 2019 a été une année record en Europe pour le marché de l’eau minérale. Mais depuis la pandémie, les gens télétravaillent plus, ils vont moins au restaurant, et consomme une plus grande variété de boissons ». L’eau minérale doit batailler pour conserver sa place sur les tables des restaurants au vu des alternatives qui séduisent les consommateurs. Aussi, on assiste à une « premiumisation » des eaux destinées aux restaurants, notamment avec un travail de design sur les bouteilles et un argumentaire sur la provenance locale.

Pour critiquer la carafe d’eau, les patrons des deux marques luxembourgeoises énumèrent les mêmes arguments : « certes, l’eau du robinet est propre et garantie, mais qu’advient-il si la carafe est mal nettoyée ou si l’eau y stagne trop longtemps », interroge Isabelle Lentz. « Vers qui se tourner en cas de problème, qui est responsable », emboîte Max Weber. Tout le carrousel de mobilier et d’objets aux couleurs des marques – parasols, plateaux, sets de table, décapsuleurs et surtout verres – mis à disposition des établissements pourrait aussi être affecté : « Je ne verrai pas d’un très bon œil que l’eau du robinet soit servie dans un verre avec notre logo, nous pourrions être plus regardants », lance-t-il. Il souligne aussi le risque financier encouru par les dépositaires qui livrent les bouteilles aux restaurants et cafés, gèrent les stocks, reprennent les consignes... « Baisser la consommation d’eau minérale au restaurant les privera aussi de revenus et aura des conséquences sur l’emploi. » ●

« Tu enlèves l’eau, tu fermes ton resto »

Un restaurateur du centre ville de Luxembourg



Sébastien Thill débordé par l'attaquant du Real Madrid Rodrigo le 28 septembre 2021 au cours d'un match de Ligue des Champions épique pour le milieu luxembourgeois puisqu'il marque le but de la victoire à la dernière minute

Comme elle vient

Pierre Surlut

Un dossier systémique pour le foot européen et le sport plaidé à la Cour de justice de l'Union : Quand les affaires s'opposent au rôle sociétal du sport

« Imaginez l'impact de ce but pour les enfants en Moldavie et ici au Luxembourg », scénarise l'avocat Donald Slater ce lundi dans la grande salle de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) lors d'un procès qui a suscité l'intérêt de l'ensemble des médias européens. Une fois n'est pas coutume, un éminent juriste parle football, au nom de l'UEFA, l'association suisse qui supervise et organise la pratique du sport et son exploitation sur le Vieux Continent. Donald Slater se réfère à la praline envoyée par le Luxembourgeois Sébastien Thill dans la lucarne du gardien de but international du Real Madrid, Thibault Courtois. Une demi-volée frappée le 28 septembre 2021 qui a glacé le mythique Stade Santiago Bernabéu à la dernière minute d'un match de Ligue des champions opposant « la maison blanche » du foot européen au petit Poucet de la compétition, le Sheriff Tiraspol. Le club moldave où évolue le Luxembourgeois s'était imposé 2-1 à la surprise générale chez le futur vainqueur de la reine des compétitions en Europe.

L'avocat de l'UEFA Donald Slater rappelle lundi le modèle méritocratique mis en place par l'organisation qu'il représente face à la Super Ligue, du nom du projet de compétition monté en avril 2021 par une douzaine de cadors du football européen pour concurrencer la Champions League, ces clubs jugeant le format sous-optimal en matière de génération de revenus. L'opinion publique a vite suspecté ces clubs fortunés de créer une compétition fermée et lucrative. Les ambitions des équipes de Tottenham, Arsenal, Manchester (deux équipes), Chelsea, Liverpool, Milan (deux), Turin, Barcelone et Madrid (deux) ont été douchées en moins de 48 heures par les réactions véhémentes des supporters, des milieux politiques, mais aussi de l'UEFA qui a brandi la menace de sanctions, notamment de l'exclusion des compétitions des clubs et de leurs joueurs. Neuf clubs sont rentrés dans le rang. Réunis dans European Superleague Company, une société de droit espagnol, trois ont continué la bataille et contesté devant la justice de la péninsule ibérique le monopole exercé par l'UEFA sur l'organisation de tournois de football : la Juventus de Turin, le FC Barcelone et le Real Madrid. Face à la complexité du dossier et sa dimension éminemment européenne, le juge

L'affaire Superleague : un thriller judiciaire dans lequel le modèle sportif européen joue gros, le Luxembourg aussi

en charge au tribunal commercial de Madrid a saisi la CJUE via le mécanisme de la question préjudicielle. « Les statuts de la FIFA et de l'UEFA garantissant une exclusivité de l'organisation des compétitions professionnelles continentales et mondiales de football peuvent-ils être qualifiés d'anticoncurrentiels et d'incompatibles avec le droit de l'Union? », a ainsi demandé la 17^e chambre du Juzgado de lo Mercantil madrilène dans un résumé produit par la Cour.

Face aux quinze juges réunis en grande chambre, le format réservé aux affaires complexes (ou médiatiques) se sont opposés le camp de la bonne application des principes du marché unique européen, notamment celui de la libre concurrence, au camp du « modèle sportif européen », un concept inscrit dans les traités. En somme, si des objectifs légitimes sont remplis, le marché peut déroger à l'impératif de pleine concurrence.

À la barre, le représentant de l'UEFA prône le mérite et cite « le sportif, comédien et philosophe », Éric Cantona : « On ne devient pas champion sans lutter ». Le système de compétition ouverte à tous les clubs européens par des phases qualificatives permet à des clubs de petits pays d'accéder, comme le Sheriff Tiraspol de Sébastien Thill, au tableau final des plus prestigieuses compétitions. Le F91 Dudelange (soutenu alors par l'entrepreneur Flavio Becca) est devenu en 2018 le premier club luxembourgeois qualifié pour la phase de groupes d'une compétition européenne. « La Super Ligue européenne porterait un coup fatal au modèle sportif européen », a insisté Donald Slater. Pour le juriste, l'UEFA « ne cherche pas à maximiser ses revenus », contrairement à ce que

prétend la partie adverse, mais simplement à s'assurer « par l'application de règles communes (...) que le sport remplisse des fonctions sociétales », conformément aux traités européens.

« Le projet est un concept de milliardaires. Il est anti-concurrentiel par nature et, s'il voit le jour, il anéantirait les principes-clés sur lesquels le modèle européen est basé », ont estimé avant le début des débats lundi des groupes de fans d'une quinzaine de pays européens dont la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne. Parmi ces principes, les supporters ont cité « le mérite sportif, les promotions et relégations, la qualification pour l'Europe via le succès national (dans chaque championnat national, ndlr) et la solidarité financière ».

La Fédération luxembourgeoise de football (FLF) biberonne le mamelon solidaire de l'UEFA, dont elle est membre avec 54 autres associations nationales. Selon son dernier rapport financier, l'organisation basée à Nyon (Suisse) a versé 6,3 millions d'euros à la FLF et aux clubs du Luxembourg sur la saison 2020-2021. Le budget de la FLF s'élève à huit millions d'euros. Ainsi, 75 pour cent des fonds utilisés par le président Paul Philipp et ses camarades proviennent de l'UEFA ou de sa maison-mère, la Fifa. Selon son dernier rapport d'activités, consulté par le *Land*, les principaux postes de dépenses sont les subventions aux clubs (2,5 millions d'euros), l'administration (1,5 million), la formation (1,3 million) et les infrastructures... avec des gazons synthétiques à gogo et un centre de formation flamant neuf. La FLF s'enorgueillit des progrès de sa formation *made in Mondorcarange*. Avant l'ouverture de son école en 2000, le Luxembourg végétait à la 142^e place du classement Fifa. Elle est 83^e aujourd'hui. Selon les principes de distributions de solidarité, souvent forfaitaires, les petits pays gagnent proportionnellement beaucoup plus que les grands. Les Maltais obtiennent 9,4 millions d'euros quand la l'Italie en reçoit quatorze, l'Allemagne seize, la France 17, l'Espagne 18 et l'Angleterre 19. Voilà un biais dénoncé par la partie Superleague. Le mode de scrutin pour les décisions stratégiques, un membre une voix, fait pencher le pouvoir vers la quarantaine de « petits pays », bien arrosés par l'UEFA. Un autre

exemple : Saint-Marin, 34 000 habitants, reçoit presque autant que le Grand-Duché. À la Cour lundi, le représentant de Chypre se félicite de ce système « pleinement démocratique ».

Les porteurs du projet de Super Ligue dénoncent la position monopolistique et l'abus de position dominante de l'UEFA. « Nous sommes ici en défense des libertés qui font de l'UE un territoire unique dans le monde, en nous proposant de lutter contre des pratiques anti-économiques », a asséné l'un d'eux, Miguel Odriozola Alen. Or, l'UEFA est à la fois « juge et partie », elle a « un conflit d'intérêts » puisqu'elle organise et régule les compétitions, explique l'avocat madrilène. « Une entité monopolistique ne peut s'arroger des pouvoirs de réglementation sur un marché sur lequel elle est en concurrence », poursuit-il.

L'enjeu dépasse de loin le cadre de la Super Ligue, et même du football. Il s'agit de savoir si les instances sportives ont toute latitude pour défendre leurs intérêts d'organisateur, alors que le droit de la concurrence, tout comme la libre-circulation des personnes invoquée en 1995 dans l'arrêt Bosman, est un pilier de la construction européenne. Lundi, en appel, la CJUE s'est d'ailleurs penchée sur un autre litige opposant la Fédération internationale de patinage (ISU) à deux patineurs de vitesse néerlandais. L'ISU avait voulu bannir à vie pour les empêcher de participer à un projet sud-coréen de compétition privée, tué dans l'oeuf par les réticences des sportifs à prendre un tel risque.

« Si jamais la Cour donnait tort à l'UEFA, ce serait une plus grande révolution que l'arrêt Bosman. Tout le système des sports serait ébranlé », analyse l'avocat luxembourgeois spécialisé, Marc Theisen. Son confrère belge Jean-Louis Dupont, avocat de la European Superleague Company, rencontré à la sortie de l'audience mardi, considère effectivement que ce serait « cent fois plus important que l'arrêt Bosman », dont il avait été la cheville ouvrière. L'affaire Bosman consacrait « la libéralisation du marché du travail. Ici on parle du marché de la production du football », explique-t-il. Jean-Louis Dupont rejette l'intention de « créer une loi du far west » où les plus forts et les plus riches règneraient, mais ce pont de droit européen veut que « la Cour de justice dise que,

comme dans tous les autres secteurs, de manière organisée, sous la surveillance de la Commission européenne, personne ne peut avoir de monopole et que tout le monde peut tenter sa chance ». Or les audiences de lundi et mardi ont révélé que les articles 49 et 51 des statuts de l'UEFA s'opposent au principe de la libre entreprise. L'UEFA s'arroge le monopole de « l'organisation et de la suppression de compétitions » et interdit « les regroupements » entre associations membres ou leurs clubs, sauf autorisation de sa part.

« De Chypre à l'Estonie, un grand nombre d'États membres ont soutenu l'ambition sociétale et éducative de l'UEFA », avait résumé Donald Slater en conclusion du deuxième et dernier jour d'audience. Mais, selon les informations du *Land*, le Luxembourg a brisé cet axe et n'a pas soutenu l'UEFA, le seul à notre connaissance. Ce malgré les fonds apportés par l'association qui alimentent grassement sa fédération. Partie à la procédure, le gouvernement luxembourgeois avait choisi de ne pas intervenir publiquement (contrairement à vingt autres États membres). « Nous pouvons confirmer que le Luxembourg a déposé des observations écrites soutenant en essence la position exprimée par la Superleague », informe le ministère des Affaires étrangères ce jeudi. « Le cadre sportif et footballistique de l'affaire, impliquant une médiatisation évidemment plus élevée, ne devrait cependant pas faire perdre de vue qu'il s'agit toujours d'une question de la bonne application du droit européen, en particulier des dispositions du droit de la concurrence dans le TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'UE, ndlr) », communiquent les services de Jean Asselborn (LSAP), lesquels ont sollicité l'expertise du Conseil national de la concurrence pour rédiger les observations.

L'affaire jette aussi une nouvelle lumière sur l'opposition de Flavio Becca, aujourd'hui sponsor principal du Hesper Swift via sa marque Leopard, au règlement de la Fédération luxembourgeoise qu'il estime contraire au droit européen. « Si la FLF ne change pas de politique, on ira en justice », avait dit l'entrepreneur au *Quotidien* en novembre de l'année dernière. Mais, pour plagier l'aphorisme recyclé à l'envi dans l'analyse footballistique, prenons les affaires les unes après les autres. ●

L'Europe prise en défaut

Georges Canto

L'uberisation de l'économie
rouvre le débat sur le respect
des droits sociaux.
Des indicateurs alarmants
ont été publiés

La parution dans la presse européenne le 10 juillet d'une série d'articles sur les *Uber Files* basés sur 124 000 documents reçus par le quotidien britannique *The Guardian* a provoqué un certain émoi en révélant l'ampleur du lobbying mené par la plateforme VTC (voiture de transport avec chauffeur) entre 2013 et 2017 pour s'implanter dans un trentaine de pays non sans contourner les réglementations sociales en vigueur. En France l'affaire prend une tournure politique en impliquant le président de la République Emmanuel Macron, qui, alors ministre de l'Économie, a joué un rôle aussi actif que discret pour faciliter la tâche de la société américaine. Dans un pays qui se présente volontiers comme un « champion des droits sociaux », mais aussi ailleurs en Europe où sont offertes des garanties importantes aux salariés, l'arrivée d'Uber, si elle a eu un impact favorable en termes de créations d'emplois et de services rendus aux clients, s'est aussi traduite par une précarisation accrue du monde du travail, donnant un sens très péjoratif au terme « ubérisation ».

Coïncidence : quelques jours auparavant, la Confédération syndicale internationale publiait son « Indice CSI des droits dans le monde 2022 », un document de 62 pages qui fait apparaître des résultats peu glorieux pour plusieurs pays du Vieux Continent que l'on aurait cru immunisés contre les atteintes aux droits sociaux. La CSI a identifié neuf catégories d'atteintes et, après évaluation de 148 pays (le Luxembourg n'a pas été retenu) sur chaque critère, les a classés sur une échelle allant de 1 (violations sporadiques des droits) à 5 (aucune garantie n'est offerte aux travailleurs). La moyenne mondiale s'établit (hélas) à 3,55.

L'Europe obtient une moyenne de 2,49 sur 5, qui est sans surprise la plus basse de toutes les régions du monde, à bonne distance des Amériques (3,52) et du Moyen-Orient-Afrique du Nord (4,53). À noter qu'avec 3,76 l'Afrique est mieux placée que l'Asie-Pacifique (4,22). Mais la note européenne, qui ne tient pas compte de la Russie et de l'Ukraine en raison du conflit en cours, n'est tout de même guère brillante sachant qu'elle se situe à un niveau intermédiaire entre « violations réitérées » et « violations régulières » ! Elle était inférieure à 2 en 2014 et n'a guère bougé depuis 2016.

Selon le rapport, « les droits de négociation collective ont été gravement bafoués dans la plupart des pays ». Dans environ un quart d'entre eux, « les travailleurs ont subi des attaques violentes », notamment en termes de restrictions aux libertés d'expression et de réunion liées aux mesures strictes instaurées pour maîtriser la pandémie de Covid-19. Toutefois, la situation diffère fortement d'un pays à l'autre. Revue de détail.

Dans le classement établi par la CSI, on compte neuf pays dans la catégorie la plus basse, ceux qui obtiennent la note de 1 sur 5. Ce

Liste noire

Le rapport donne une liste nominative de 76 entreprises qui « ont violé les droits des travailleurs, sont associées à une violation des droits des travailleurs ou n'ont pas fait usage de leur influence pour s'attaquer à ces violations ». Il y a assez peu d'exemples concernant un pays d'Europe (seize cas en comptant la Turquie), et les violations y ont le plus souvent été commises par une entreprise étrangère européenne, comme EasyJet épinglée pour son activité en Espagne, la suisse Hapimag et la néerlandaise Uphfield au Portugal, ou des sociétés turques en Albanie et en Croatie. C'est plus rarement une société anglo-saxonne (Amazon en Pologne). Mais on rencontre aussi des cas d'entreprises européennes dénoncées pour leurs pratiques hors d'Europe comme Nestlé et Santander au Brésil, H&M en Nouvelle-Zélande et Luxottica (optique) aux États-Unis !

La Confédération syndicale internationale montre que même dans les pays développés où les droits sociaux ont été conquis et garantis de longue date, des remises en cause sont toujours possibles

sont tous des pays européens, avec une forte prédominance de l'Europe du nord : Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Norvège et Suède. Ce sont en quelque sorte les « bons élèves », mais ils n'auront pas le prix d'excellence car leur note implique que des « violations sporadiques » des droits ont été constatées. Les meilleurs ont leurs faiblesses.

Dans la catégorie deux, celle des « violations réitérées », on compte au total 27 pays. L'Europe pèse pour environ la moitié avec treize pays. C'est là que se situent la France, dont on attendait mieux, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal et la Suisse. Ils sont accompagnés de huit pays d'Europe de l'est (les trois pays baltes, la Croatie, la Moldavie, le Monténégro, la République tchèque et la Slovaquie). Parmi les pays non-européens, on trouve notamment dans ce groupe le Japon, l'Uruguay, Israël et la Nouvelle-Zélande mais aussi quelques pays africains comme la Namibie, le Togo ou le Ghana. Selon la CSI, une note comprise entre 2 et 3 reste acceptable, mais il en va autrement à partir de 3.

La troisième catégorie est en effet celle des « violations régulières ». Elle comprend 29 pays dont sept pays d'Europe : la Belgique et le Royaume-Uni sont en compagnie de cinq pays de l'est européen (Albanie, Bulgarie, Bosnie, Macédoine du nord et Pologne). Le rapport de la CSI donne un exemple très récent, celui de la compagnie maritime britannique P&O Ferries, qui en mars 2022 a licencié 800 marins statutaires pour les remplacer par une main-d'œuvre intérimaire moins coûteuse, rémunérée en dessous du salaire minimum. Parmi les autres

membres du groupe 3 on note la présence du Niger, du Gabon, du Maroc, du Mexique et de la Bolivie, un voisinage qui ne doit guère réjouir à Bruxelles et à Londres.

Les pays européens ne sont malheureusement pas absents de la catégorie 4, celle des pays où sont commises des « violations systématiques » : ils sont au nombre de quatre (Grèce, Hongrie, Roumanie et Serbie) sur un total de 39, avec les États-Unis et l'Australie mais aussi le Liban, la République démocratique du Congo, l'Arabie saoudite et le Venezuela. La position de l'Europe de l'est dans cette catégorie et la précédente est liée au fait que dans ces pays, selon le rapport, « les mouvements syndicaux indépendants ont été largement éliminés ».

La catégorie 5, ou aucune garantie n'est offerte aux travailleurs, comprend, sur un effectif de 34 plusieurs pays très peuplés comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, le Brésil, l'Iran et l'Égypte. Un seul pays européen, la Turquie, y figure. À noter que la CSI a même créé une catégorie cotée 5+, celles des 10 pays où « les droits ne peuvent être garantis du fait de l'effondrement de l'État de droit » (Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, Libye, Myanmar, Palestine, Somalie, Soudan du sud, Syrie, Yémen).

En Europe l'atteinte la plus fréquente concerne le droit de grève, remis en cause dans 72 pour cent des pays, comme la Belgique. En deux ans, 17 membres de la fédération syndicale FGTB ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et à de lourdes amendes pour avoir, à l'occasion de grèves, provoqué une « entrave volontaire à la circulation ». Un syndicaliste de la Centrale générale des services publics est poursuivi pour des dégradations commises à la chaussée par un brasero installé lors d'un piquet de grève devant la prison de Lantin près de Liège.

Viennent ensuite les obstacles à la négociation collective avec plus de la moitié des pays (54 pour cent) concernés. Les Pays-Bas sont épinglés pour les problèmes d'accès des syndicats aux sites de travail (notamment dans le secteur agro-alimentaire). Dans ce pays les employeurs chercheraient constamment à affaiblir la position des syndicats dans les négociations collectives en signant une convention seulement avec les syndicats-maison ou les comités d'entreprise. En Espagne en novembre 2021, la compagnie EasyJet a licencié le représentant du syndicat CC.OO pour empêcher cette organisation de se développer au sein de l'entreprise. En Irlande, la direction de l'entreprise bio-pharmaceutique AbbVie a systématiquement refusé de négocier avec les représentants du syndicat Services Industrial Professional and Technical Union (SIPTU).

Dans la même veine, 41 pour cent des pays européens ont empêché des salariés de constituer un syndicat ou d'y adhérer et 38 pour cent ont empêché l'enregistrement de syndicats.

Dans près d'un tiers des pays l'accès de travailleurs à la justice a été limité ou interdit. Les restrictions aux libertés d'expression et de réunion ont été heureusement plus limitées (quinze pour cent). On a néanmoins dû déplorer des arrestations et des mises en détention de salariés dans treize pays et des agressions violentes dans dix pays, dont la France lors de la manifestation de la CGT le 1^{er} mai 2021. En Italie, pays plutôt vertueux, un salarié qui manifestait le 18 juin 2021 devant un entrepôt de Lidl a été fauché accidentellement par un camion. Il est décédé et deux autres personnes ont été gravement blessées.

La lecture du document de la CSI est assez déprimante car elle révèle que même dans les pays développés où les droits sociaux ont été conquis et garantis de longue date, des remises en cause sont toujours possibles. La position de certains pays d'Europe de l'ouest est pour le moins décevante, mais certainement moins que celle des États-Unis ou de l'Australie. Que dire alors des fameux BRIC qui se rengorgeaient de leur succès il y a encore peu de temps. On sait ce qu'il est advenu de la Russie. Quant aux trois autres (Brésil, Inde et Chine), le rapport de la CSI montre sans ambiguïté qu'ils ont assis leur développement sur un mépris total des droits sociaux les plus élémentaires. ●

Les neuf atteintes aux droits sociaux

Entre parenthèses le pourcentage de pays du monde où l'atteinte a été constatée (par ordre décroissant) :

- Limitations ou interdictions du droit de grève (87)
- Obstacles aux négociations collectives (79)
- Obstacles à l'adhésion à un syndicat (77)
- Empêchement de la création d'un syndicat (74)
- Restrictions d'accès à la justice (66)
- Arrestations et emprisonnements arbitraires de travailleurs (47)
- Atteintes aux libertés d'expression et de réunion (41)
- Violences physiques contre les travailleurs (34)
- Assassinats de dirigeants syndicaux (9)



En mai à Bruxelles, le Premier ministre Xavier Bettel (DP) en discussion avec son homologue Viktor Orban, dont le pays est classé parmi les cancrs européens, et le président français Emmanuel Macron, dénoncé cette semaine pour avoir soutenu Uber quand il était ministre de l'Économie

ZU GAST

Digital Dierfer och zu Lëtzebuerg

De Klimawandel ass do. Mir si matten dran. Wa mir, wéi zanter Wochen, bal iwwerall Rekordtemperaturen hunn (50 Grad an Indien, 45 Grad a Spuenien, méi wéi 35 Grad bei eis), wann d'Polkaape schmelzen an d'Gletscheren ofbriechen, wéi kierzlech am Südtiroul, da muss ee sech Froe stellen. A mir Piraten stellen eis vill Froen! Mir froen eis z.B. wéi mir eis Wirtschaft an eis Gesellschaft weiderbrénge kënnen ouni d'Natur nach méi ze zerstéieren, ouni den CO₂-Ausstouss weider an d'Luucht ze dreien an ouni eis Stied an Dierfer nach manner liewensfrëndlech ze maachen.

Eng vun de Pisten besteet dodran, eis Kommunikatiounstoolen besser anzesetzen a verstärkt op d'Digitalisatioun ze setzen. Wat dat betrëfft, musse mir nach e gutt Stéck besser ginn. Ech denken do haaptsächlech un de ländleche Raum mat sengen sëllegen Dierfer - Lëtzebuerg zielt der bal 600(!). Si stinn net esou am Mëttelpunkt wéi eis gréisser Agglomeratiounen, mee och si waarden op Impulser, an heibäi denken ech net un eng onkontrolléiert Urbaniséierung oder un d'Proliferatioun vun Aktivitéitszonen.

Virun e puer Wochen hunn ech an der Press vun engem klengen Duerf aus dem Bayresche Wald gelies, Spiegelau. 180 km nordëstlech vu München geleeën, ronn 20 km vun der tschechescher Grenz ewech, 3 855 Awunner, 40 Quadratkilometer grouss, manner wéi 100 Awunner pro Quadratkilometer. Eng ländlech Gemeng, mat vill Bësch, enger gesonder Natur an engem „doucen“ Tourismus. Wat mécht Spiegelau besonnesch? Et handelt sech anscheinend em dat „digitalst“ Duerf an Däitschland!

Déi meescht Awunner vu Spiegelau si beschstens tëschent sech a mat der Baussewelt vernetzt. Sämtlech Dierfer a Quartieren (33 un der Zuel) sinn un d'Glasfasernetz ugeschloss an d'Gemeng zielt 8 WLAN-Hotspots. D'Massen an d'Biergerversammlungen ginn online iwwerdroen. Eng speziell Schoul-App

erlaabt et den Elteren hir krank Kanner direkt ofzemellen an Accès op all relevant Informatiounen iwwert de Schoulbetrib (Elterebreiwier, Kontaktdaten, Aktivitéiten) an hir Kanner (Presenzlëschten, Schoulresultater, Zensuren) ze kréien. D'Schüler ginn op hiert digitalt Liewen virbereet a kënnen esouguer en „digitale Führerschäin“ maachen.

De Sven Clement
ass Deputéierten
vun der Piratepartei

D'Dokteren consultéieren wa gewënscht per Videokonferenz. Sämtlech Donnéeën vun an iwwert d'Gemeng stinn online zur Verfügung, och Informatiounen iwwert d'Wieder, Verkéiersproblemer an Infrastrukturaarbechten. Formulairen kann een net nëmmen erfloeden, mee och ausgefëllt zeréckschécken an et kritt een direkt eng Äntwert, wann een eng Fro stellt. D'Gemegeverwaltung bitt Online-Weiderbildungscoursen un. Wat ass am PAG virgesinn? Wéi funktionnéiert e PAP? Wéi kann ech mech virun Iwwerschwemmunge schützen? Wou kann ech matschwätzen, wou net? Dat alles wäre Froen, déi zu Lëtzebuerg bestëmmt groussen Uklang géife fannen!

Interesséiert Biergerinnen a Bierger kënnen un „digitale Stammdëscher“ deelhuelen, ouni sech ze déplacéieren – net nëmmen zu Covid-Zäiten eng flott Approche. Natierlech ginn et och gutt equipéiert Coworking-Räimlechteen. D'Awunner vu Spiegelau huele vill männer den Auto, verléiere manner Zäit am Stau, a polluëiere manner d'Ëmwelt.

Wéi ass et dozou komm? Spiegelau huet um Pilotprojet „Digitalt Duerf“ vun der Regierung deelgeholl. Vill Suen si gefloss, mee et huet sech rentéiert, net zulescht well de Buergermeeschter den Dossier zur Chefsaach erkläert huet a vill Biergerinnen a Bierger matmaachen. Avis aux amateurs! ● Sven Clement

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Méi domm wéi d'Gesetz et erlaabt

Jacques Drescher

Lo kräischen s' an der Chamber
Weinst engem Satellit.
Dee kascht elo dat Duebelt,
Och wann e nach net flitt.

Den Etienne ass dee Béisen;
En hätt se déck belunn.
De Fränz huet sech alt grad nach
Aus der Affär gezunn.

De Krich gëtt net ganz bëlleg
An och net effikass.
Se hunn sech gär begeeschtert
A gären ugeschass.

Wat soll dann dat Gejéimers?
D'Kand läit ewell am Dreck,
An d'Dommheet vun der Chamber
War fir de „gudden“ Zweck.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Last Lustig Minute

Michèle Thoma

Jetzt noch schnell. Jetzt wieder. Jetzt raus. Hier. Weg. In etwas, mit etwas, das rollt oder schwimmt oder abhebt, flugs. In ein fliegendes Zeug. Egal. Nur weg. Weit weg. Aus diesem Raum. Aus dieser Zeit. Es wird Zeit.

Bevor es zu spät wird. Gerade so ein Partypickelfeeling, an diesen Tagen an denen der Tag groß ist und der Himmel himmelhochjauchzend. Wo alles drin ist. Noch. Noch drin ist. Es immer noch noch gibt. Noch mehr. Sommer. Meer. In der Nacht glühen Würmchen. Die Masken fliegen, wohin auch immer, die Menschen fliegen, wohin auch immer, meist alle an die gleichen Orte zwar. Sie heißen Traumziele. Sie stehen in den Zeitungen, die es komischerweise noch gibt, und schauen immer gleich aus. Eine Palme und Sand und Blau. Da wollen alle hin.

Die Stadt ist ein Sandkasten. Die Politiker*innen gehen zum City Breakfast. Lippenstifte werden wieder gekauft, die Frauen tragen plötzlich Pos statt Brüste, ein bisschen Abwechslung. In Esch ist die Kunst ausgebrochen.

So eine vibrierende Lebenslustigkeit. So ein Übermütchen. Zu lange nur überlebt. Aber jetzt! Alles über Bord werfen, und schnell an Bord, das Weite suchen. Bevor es wieder eng und ängstlich wird. Bevor die Wellen wieder über uns hereinbrechen, Hitze- und Coronawellen, Menschenwellen, bevor es kalt wird und Polarnacht und Herr Lauterbach wieder einzieht mit seinem Arztkoffer und seinem Blick.

Also hurtig, hiking und biking und backpacking oder wie man das sagt als Mensch der noch was zu sagen hat. Oder ab in ein trunkenes Schiff, voll geboosteter Boomer*innen. Einem mit unzähligen Pools und Wellness

Alle wissen, dass es
wieder los geht. Dass
dann nichts mehr los ist



Arealen, jeder nach seinen Fähigkeiten, jede nach ihren Bedürfnissen, und Shopping Malls und Animation und Reanimation, einem total nachhaltigen Kreuzschiff, alles wird der kosmisch karmischen Erlösung zugeführt, der Koch tischt Meeresgestrüpp auf. Nicht nur. Auf einem dem Untergang geweihten Eiland sich den großen Zeh von putzigen kleinen Wellen abschlecken lassen, sinnend waten wie Frau Bärinziege. Kurz mit der Apokalypse flirtet. Vielleicht noch ein paar putzige Einheimische schauen, leider nein, die Leute schauen jetzt alle so gleich aus. Überall immer.

So schön warm grad im Sandkasten in der Stadt. Auch schön. Sehr warm. Die Stadt lässt sich einiges einfallen, um ihren Einwohner*innen zu gefallen. Die können z.B. jetzt Patin oder Pate eines Baumes werden. Nicht immer nur eines Kindes mit Hautfarbe oder eines aussterbenden Meeresungeheuers. Nach dem Büro bringen sie ihrem Auserwählten einen Drink, prosten ihm zu, bevor sie schlafen gehen umarmen sie ihn. Win-Win-Situation, alle profitieren, wie die Luxemburger*innen sagen. Auf der Place de Paris steht neuerdings ein niedliches Skelett, die Leute sollen es schön haben. Auch die ohne Kreuzschiff.

Bevor es wieder losgeht. Alle wissen, dass es wieder los geht. Dass dann nichts mehr los ist. Wenn es dunkel wird und kalt, wird es sehr dunkel und kalt sein. Wird gemunkelt. Wird geunkelt. Wir sehen uns hohläugig und in all unsere Pullover vergraben vor einem Kienspan schlottern. Das Wort Gas fällt. Die ganze Zeit. Gas. Gas. Gas. Es geht nur noch um Gas. Als gäbe es sonst nichts. Um Strom. Lauter solche Dinge. Es ist alles so profan geworden. Kohle. Wir wollen Poesie und Kunst und interessante Dinge essen, die wir dann posten, aber über Gas reden. Antisemitismus in der Kunst, Me Too bei Schauspielern*innen, die Schübe in unserer Zivilisation, wir wollen uns zünftig haben, wir wollen Vicky Krieps anhebeln, und dann müssen wir uns über Gasleitungen Gedanken machen. So unterirdisch ist das. Über Atomkraftwerke diskutieren, wie out ist das, so out wie das Wort out. Dass Atom nachhaltig ist, weiß sowieso jedes Kind. Millionen Jahre hält so ein Plutonium, z.B., und das ist nur Halbwertszeit.

Dann kommt Lauterbach mit der Spritze. Einen Krieg gibt es ja anscheinend auch, ganz am Ende der Nachrichten. Einen analogen anscheinend. Aah ja, wir wollten ja noch lustig sein. Schnell jetzt. ●

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Veillons au grain

Jean Lasar

Une dispute a éclaté la semaine dernière à propos d'un cargo russe, le « Zhibek Zholy », parti du port de Berdiansk occupé par les troupes russes. Ce navire transporte 7 000 tonnes de blé volé à l'Ukraine, a protesté le gouvernement de Kiev. À la demande de son ambassadeur en Turquie, il a été immobilisé quelques jours par les autorités turques à Karasu, sur la rive sud de la Mer Noire, avant d'être autorisé à regagner les eaux territoriales russes, avec sa cargaison toujours à bord.

Cet éclat s'insère dans la problématique résultant de l'invasion de l'Ukraine, qui empêche ce pays de récolter et d'exporter une grande partie de son blé. Une situation qui a pour conséquence de menacer de nombreux pays de famine, expliquent à l'envi les médias.

Certes, l'absence de blé ukrainien commence à se faire sentir sur les marchés mondiaux, en particulier dans les pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, gros importateurs – même si heureusement, pour l'instant, les scénarios-catastrophes ne se sont pas matérialisés.

Mais l'honnêteté impose de reconnaître que le monde n'a pas attendu Poutine pour s'auto-affamer. La FAO, l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture, a souligné

La sécheresse causée par
le réchauffement provoque
l'effondrement de la
production céréalière

samedi dernier à quel point la sécheresse causée dans de nombreux pays par le réchauffement provoque l'effondrement de la production céréalière. Au Maroc, celle-ci a chuté de 68,4 pour cent en 2022 par rapport à 2021, passant de 10,5 millions de tonnes à 3,3 millions.

L'Alentejo, grenier à blé du Portugal, souffre d'une sécheresse qui va avoir pour effet de diviser par plus de deux une part significative de la production régionale, après un mois de mai qualifié par les météorologues de plus sec en 92 ans.

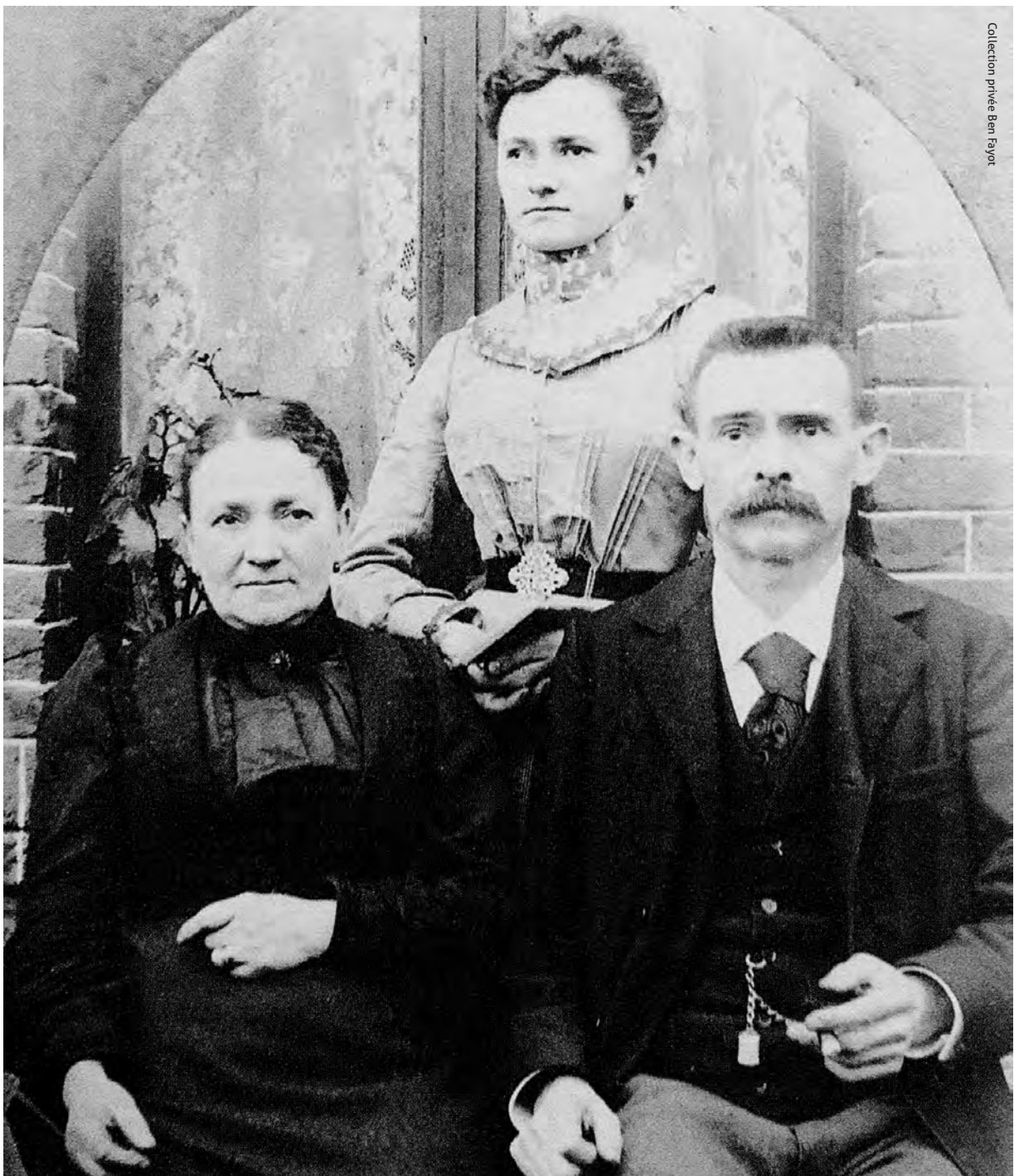
Dans la plaine du Pô, pourvoyeuse historique de blé et de riz (quatorze pour cent de la production agricole italienne), il n'a pratiquement pas plu depuis l'hiver. Un reporter du *Financial Times* a rendu visite au sud de Milan à un producteur de riz carnaroli, utilisé pour le risotto. Celui-ci a raconté se déplacer en baskets dans ses champs, alors qu'il est d'ordinaire obligé de se munir de grosses bottes en caoutchouc. Alors qu'à cette époque, les tiges de riz atteignent normalement ses hanches, cette année, elles n'arrivent pas plus haut que ses chevilles. Le gouvernement italien a décrété l'état d'urgence la semaine dernière pour cinq régions du nord et du centre, mettant les événements météo extrêmes qui causent cet effondrement des récoltes sur le compte du changement climatique.

L'Ukraine exporte en temps ordinaire plus de cinquante millions de tonnes de céréales par an, et son invasion par la Russie n'arrange rien. Mais c'est bel et bien le dérèglement des régimes de précipitations, causé par nos émissions massives de gaz à effet de serre, qui risque d'avoir à terme le fâcheux effet le plus dévastateur sur l'approvisionnement du monde en céréales. Si l'on veut manger demain, arrêter les énergies fossiles et réduire fortement la production de viande n'est pas optionnel. ●

La généalogie comme étude sociale

Mady Delvaux-Stehres

À propos *Des proches si lointains (Essai d’histoire sociale 1850-1920)*, le nouveau livre de Ben Fayot



Les arrière-grands-parents de Ben Fayot : Willibrord Bastendorff et Joséphine Thibeau avec leur fille Maria, vers 1900

La généalogie connaît un boom, à en croire le dernier numéro du mensuel *Historia*. Or, Ben Fayot ne se limite pas à dresser le tableau généalogique de sa famille, il explore la vie des « petites gens » qui vivaient dans la ville de Luxembourg et ses faubourgs de 1850 à 1920. Son livre *Des proches si lointains* (Éditions de la Petite Amérique, 177 pages) comprend deux parties : d'une part la recherche des ancêtres, d'autre part un essai de micro-histoire sur le petit peuple de la ville de Luxembourg.

Les familles Rien que la lecture de la première partie est édifiante : le généalogiste Fayot raconte les deux familles Bastendorff-Fayot et Hildgen-Théato, avec comme personnage principal Willy Bastendorff, son arrière-grand-père, typographe, syndicaliste, époux de Joséphine Thibeau, et leur fille unique Maria Bastendorff qui épousa Bernard (Benn) Fayot, son grand-père. Pour chaque personne il a recherché les événements marquants, pour certains les sources étaient rares, pour d'autres, notamment pour Willy Bastendorff, les informations étaient plus abondantes. Autour des personnages-clés apparaissent les familles alliées ou amies, pour lesquelles Ben a également retracé la vie. Il dresse ainsi un panorama, outre des familles Bastendorff et Hildgen, des familles Thibeau, Mehlen, Knaff, Textor et Theato.

On y trouve des parcours passionnants, des enfants de famille modeste qui ont réussi leur ascension sociale, d'autres qui ont eu moins de chances, il y a ceux qui ont émigré, ne voyant sans doute pas de perspective dans le petit Luxembourg conservateur, et il y a ceux qui sont restés, essayant tant mieux que mal à s'adapter dans cette société qui évolue lentement. On découvre également le milieu des Français installés au Grand-Duché – le premier Fayot, Auguste, arriva de Paris à Luxembourg en 1868 avec son épouse et son fils Gustave et s'installa à Hollerich. Il était tailleur de gants et travailla à l'entreprise Auguste Charles et Cie. C'est l'occasion de s'étendre sur l'industrie de la ganterie, florissante au Luxembourg de l'époque.

Toutes ces vies s'inscrivent dans le développement du jeune Grand-Duché de Luxembourg, qui se dote d'administrations et d'institutions

et qui a besoin de personnel, ce qui permet aux enfants des milieux populaires d'y trouver une place. Ce développement n'est pas que harmonieux : les petites gens vivent dans des conditions précaires. Ben Fayot fournit de nombreux détails sur les conditions de logement, sur les prix des loyers, sur les salaires qui permettent tout juste de subvenir aux besoins élémentaires et sur les conditions d'hygiène et de salubrité de cette ville de Luxembourg qui, après l'ouverture de la forteresse en 1867, commence lentement à ouvrir de nouveaux espaces à sa population jusque-là enfermée dans la Ville-Haute.

Mais c'est aussi l'occasion de montrer comment ces artisans s'organisent pour se défendre contre des conditions de travail difficiles et des rémunérations insuffisantes. Willy Bastendorff était engagé dans l'Association typographique, fondée en 1864, il en fut le président de 1900 à 1915. Sa vie fut consacrée au syndicalisme, de même que celle de Benn Fayot, le gendre de Willy et donc le grand-père de Ben, qui fut tantôt vice-président, tantôt secrétaire général de la même association jusqu'à la fin de sa vie professionnelle en 1954.

Le même engagement se trouve du côté de la famille maternelle, chez les Hildgen : Venant Hildgen, le grand-père de Ben, participa en 1916 à la création du LMAV (Luxemburger Metallarbeiter-Verband), il était membre de la direction de la Fédération nationale des cheminots (FNC, Landesverband) Il fut élu député sur la liste socialiste en octobre 1919, après des années sans succès, il retourna à la Chambre des députés en 1932 et y resta jusqu'en 1954.

Les conditions de vie La deuxième partie du livre fournit une description générale – c'est à dire qui n'est plus circonscrite aux membres de famille de l'auteur – des conditions de vie des classes laborieuses dans le pays, et dans la ville de Luxembourg en particulier. On y trouve un chapitre sur les conditions de travail, les horaires, la sécurité dans les ateliers, le travail des enfants ; sur la création des mutualités pour parer aux aléas des accidents de la vie, sur les débuts de la sécurité sociale ; sur la situation des enfants et l'instruction ; sur les femmes ; sur l'habitat, les dépenses de consom-

mation, les habitudes alimentaires ; sur la pauvreté et sur la retraite.

Ces chapitres donnent ainsi un aperçu des législations sociales qui furent adoptées au cours de ces années et qui apportèrent des améliorations – si minimes qu'elles fussent – à la condition ouvrière, sans pour autant passer sous silence les abus qui continuaient à exister dans les ateliers et usines

Elle décrit aussi les innovations technologiques introduites progressivement dans le pays, le téléphone, la canalisation, les conduites d'eau, le tramway ; on y découvre les commerces qui se sont développés au fur et à mesure que les classes moyennes naissantes disposaient de revenus leur permettant d'acquiescer sinon des articles de luxe, du moins des machines qui facilitaient quelque peu le travail ménager. On apprend que si les repas étaient frugaux dans la plupart des familles – peu de viande, beaucoup de pain et de pommes de terre, de fèves et de lentilles – il était néanmoins possible pour les familles argentées de se procurer huitres, moules et fromages étrangers dès 1844. Ne sont pas non plus oubliés les déménagements fréquents des familles de la nouvelle classe moyenne qui, ayant acquis une certaine aisance, cherchaient à améliorer leurs conditions de logement.

Le contrôle des naissances Ben Fayot n'oublie pas les aspects sociétaux : partant de la baisse de natalité qui s'est produite au Luxembourg catholique autant que dans les pays environnants, il se penche sur le phénomène de l'avortement, un sujet combien tabou. Il révèle qu'au cours du XIX^e siècle, il y eut deux procès, en 1892 et en 1893, devant la Cour d'assises à Luxembourg pour des affaires d'avortement avec chaque fois des peines de prison pour les accusées. En revanche il y eut, entre 1840 et 1899, 54 procès pour infanticide ! Pour autant aucun débat n'eut lieu dans les journaux sur le sujet. Ce n'est qu'au début des années 1930 que le député socialiste Venant Hildgen, l'oncle de Ben Fayot, déposa une proposition de loi sur l'avortement, qui fut évidemment refusée par le parti de la droite et les libéraux contre les voix du parti ouvrier et d'un député indépendant de l'est.

En revanche, en 1936, l'abbé Jean Origer, député du Parti de la droite, déposa une proposition de loi pour réprimer les pratiques anticonceptionnelles et celles de l'avortement. Selon lui, la fréquence des avortements serait devenue effrayante !

Historien et citoyen engagé Il n'est pas possible d'insister sur la foule de détails qui se retrouvent dans ce livre, admirablement documenté – la bibliographie comprend dix pages –, mais la lecture s'impose pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de la vie des gens du peuple qui sont si souvent les oubliés de l'Histoire car ils n'ont pas laissé de correspondance abondante ou de journaux intimes. Le mérite de Ben Fayot est d'autant plus grand qu'il innove dans cette recherche et qu'il s'efforce de relater en toute objectivité.

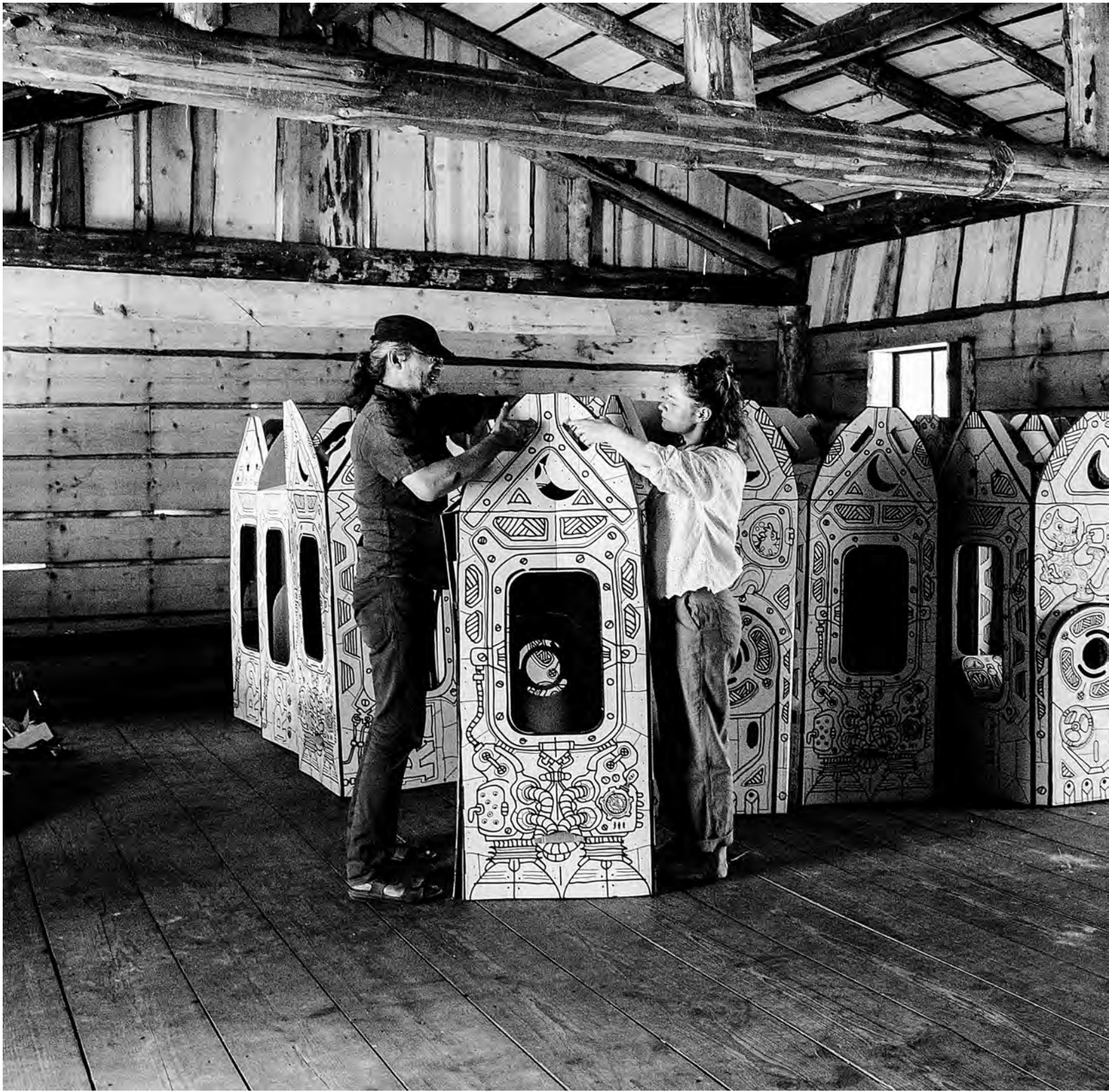
La lecture de ce livre s'impose pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de la vie des gens du peuple qui sont si souvent les oubliés de l'Histoire

Évidemment derrière cette objectivité et impartialité à laquelle se doit tout historien, on sent l'homme engagé pour une société plus solidaire et plus égalitaire. Il ne s'en cache d'ailleurs pas, mais il ne s'y réfère explicitement que dans le dernier (court) chapitre du livre. Il est un homme de conviction, fier de ses racines et de sa famille dans laquelle plusieurs générations d'une famille « d'hier et d'aujourd'hui » se succèdent à des postes de responsabilité sociale et politique.

Il me reste un regret : Ben Fayot s'est arrêté à la génération de ses grands-parents, sans doute par pudeur et par respect pour la vie de ses parents. Néanmoins il cite par endroits sa mère et les souvenirs qu'elle lui a laissés ; c'est dommage, elle mériterait sans doute également une monographie ! Ces proches, par le lien familial, par l'engagement dans la société, ne sont finalement que lointains dans le temps. ●



Rue Philippe, où Willy Bastendorff et son gendre Bernard Fayot habitaient au début du XX^e siècle



É V É N E M E N T

Contrastes d’une nuit d’été

La ville d’Esch invite au quatrième volet des Nuits de la Culture ce weekend, dans les quartiers Grenz, Parc, Neiduerf et Ellergronn. Cette fête estivale jette des passerelles entre l’art et la nature. Une célébration qui s’invite dans des espaces insolites, apprivoisés le temps d’une nuit, qui inspirent les artistes. Les organisateurs semblent proches des mots d’Alphonse Karr : « Peut-être le bonheur n’est-il qu’un contraste, mais il y a une foule de petits bonheurs qui suffisent pour parfumer la vie », en invitant des artistes qui osent ce contraste, en partageant le bonheur qui en découle. On pense aux idées échangées au menu du jour ou plutôt de la nuit lors du *Banquet des Utopistes*. Les convives s’attablent dans un théâtre culinaire, sous la toque de la Compagnie Mirelaridaine, pour y goûter aux mets et aux mots. Au propre comme au figuré. Les comédiens serviront la question : « Qu’avons-nous en commun ? », suivi de « Comment inventer des nouvelles recettes pour notre monde ? » À chacun d’y répondre, en convives gourmands et inspirés lors de ce dîner-spectacle participatif du vendredi soir.

L’art s’invitera au Centre nature de la forêt Ellergronn où la thématique de l’espace est déclinée à travers diverses manifestations. Le *Museum of the Moon* est sans doute le plus spectaculaire : Une sculpture sphérique d’un diamètre de sept mètres, éclairée de l’intérieur,

et reflétant des images de la surface lunaire, prises par la Nasa et agrandies (photo : Gilles Kayser). L’ensemble est baigné dans un univers musical créé par le compositeur Dan Jones. « C’est drôle, ils ont nommé Mars d’après le Dieu de la guerre, regardez la Terre » est l’un de 1 100 haïkus sélectionnés pour la mission Maven que la navette spatiale a amené vers la planète rouge. L’œuvre du Néerlandais Gijs van Bon, connu pour son art cinétique abstrait, consiste à faire apparaître dans le ciel, de manière éphémère, quelques uns de ces poèmes électroluminescents. À l’instar de la déesse Nyx qui rallumait des étoiles lors de sa promenade le long des cieux.

Samedi, place au festival Holi (Festival des Couleurs), célébré partout en Inde, du Nord au Sud, ainsi que par les communautés indiennes à l’étranger, pour marquer le début du printemps. Le vrai jour était cette année le 18 mars, mais cela n’empêche pas les organisateurs de s’approprier la fête où des poudres de couleurs (bio nous dit-on) sont lancées sur les participants. Le soir, la place de la Résistance résonnera aux sonorités Bhangra. À l’origine c’est une sorte de danse réalisée par les agriculteurs du Punjab. De nos jours, ce nom fait également référence à un style de musique pop, combinaison d’éléments du rock occidental et de musique traditionnelle Punjabi. Tout le programme : nuitdelaculture.lu. [fc/ai](#)

LAND ART



Im Flow-Zustand

Diese Woche zeichnet der holländische Illustrator Zahrée Veerman für die Künstlerseite im *Land* verantwortlich. Veerman, ursprünglich aus der Nähe von Amsterdam, lebt seit 2014 im Norden Luxemburgs und arbeitet neben seiner künstlerischen Tätigkeit auch als kultureller Mediator. Gelernt hat er seinen Beruf während eines Studiums an der Academy of Fine arts and Design in Maastricht. Gemeinsam mit seiner Frau Christiane Schmalen, die er während der Pandemie 2020 kennengelernt hat und die ebenfalls Künstlerin ist, gründete er kürzlich das kleine, aber feine Atelier Säitlech Verstoppt in Vianden. Sowohl für seine

digitalen wie auch für seine analogen Arbeiten zieht er eine minimalistische und intuitive Herangehensweise vor: „I love only having a piece of paper, some ink and my imagination to work with – nothing else.“ Die verschiedenen Elemente fügen sich organisch ineinander, ohne dass er vorher größere Skizzen vorbereitet hätte. Wenn er die feinen Striche nebeneinander setzt, fühle er sich wie ein Mönch, sagt Veerman, in einen Zustand der Trance versetzt. Genau deshalb mache er praktisch alles manuell. Knapp 40 Stunden hat er an der Illustration *Distant connections* gesessen, die auf Seite 17 zu sehen ist. Derzeit arbeitet er an einer Serie von Kurzgeschichten, Gedichten und einem Roman, die sich ein Universum teilen. Die winzigen Figuren in *Distant connections* fungieren als Protagonisten in diesen Geschichten. Ganz nach dem Motto: Alles ist miteinander verbunden. [sp](#)

R É S I D E N C E

Les ateliers éphémères de la Squatfabrik

Lancée en 2020, Squatfabrik avait connu un certain succès malgré pandémie. La Kulturfabrik renouvelle l’expérience de ce programme de soutien à la scène artistique locale, sous forme de courtes résidences pour une troisième édition, jusqu’au 6 août. Le format consiste à inviter, quatre fois par an, un duo d’artistes, chaque fois un local et un

international. Ils établissent leur ateliers éphémères au sein de la Kulturfabrik pour quelques semaines. Ces ateliers sont ouverts au public durant la création. L’échange culmine par une présentation en fin de résidence. Katarzyna Kot, artiste établie au Luxembourg, et Frame Colectivo, basé au Portugal, sont les prochains invités. L’œuvre de Katarzyna Kot s’inspire de la nature avec laquelle elle noue un dialogue, par l’observation et le respect des cycles (course du soleil, cycle de l’eau et du carbone...) qui met en avant la beauté du végétal. L’artiste donne à voir ce qu’elle décrypte dans la nature, fidèle à son enracinement dans « Arte Povera ». Frame Colectivo, un studio d’architecture lisboète, utilise sa discipline pour aboutir à une position critique de l’environnement construit. Leur pratique comprend des installations urbaines, des activations, la conception d’expositions, la scénographie, les médias et les publications. Le lien entre ces deux artistes se tisse dans le rapport à l’humain, inextricablement lié à son environnement tant naturel qu’urbain. La sortie de résidence de ce duo aura lieu le samedi 6 août. [ai](#)

M U S I Q U E S

À l’ombre de l’abbaye

La procession dansante du mardi de la Pentecôte n’est pas le seul événement à attirer du monde à Echternach. La petite

ville abbatiale accueille aussi, du 16 au 24 juillet, le festival Echterlive. Un festival qui s’ouvre avec une entrée gratuite et un line-up rempli d’artistes luxembourgeois dont la jeune chanteuse Naomi Ayé (photo), Don Gio, rare représentant du reggae local, ou encore Culture the Kid. Une soirée « jazzy » est annoncée pour dimanche avec Pol Belardi. Mardi 19, Christophe Maé célébrera les quinze ans de son premier album *Mon Paradis* et, le lendemain, Mariza remplira la scène de son fado. On retrouve ensuite l’Allemand Max Giesinger, passé de guitariste de rue à grand artiste pop, trois concerts éclatants de soul et de R&B avec la virtuose Ayanna Witter-Johnson, Judith Hill, ayant reçu les éloges des Rolling Stones pour sa voix « exceptionnellement puissante » et Maya Maunet, qui a vaincu son bégaiement par la musique. La dernière soirée est consacrée aux groupes Electro Deluxe, mêlant groove des années 70 à l’électro d’aujourd’hui, et Luciel, au style pop et dont les paroles posent des questions fondamentales. D’autres concerts rythmeront les différents cafés et la Place du Marché de la ville. Réservation et info sur trifolion.lu. [ylb](#)

ART CONTEMPORAIN



Quatre finalistes

Décerné tous les deux ans, le Luxembourg Encouragement for Artists Prize (Leap) est devenu l’un des prix les plus prestigieux du pays. Généreusement doté de 12 500 euros, il fait appel à un jury international de haut niveau et offre une visibilité aux quatre finalistes à travers une exposition aux Rotondes et une présence à la télévision, RTL étant partenaire. Pour la prochaine édition, cinquante dossiers de candidature ont été remis. Les cinq membres du jury – Marc Gubbini, architecte et collectionneur à Luxembourg, Frank-Thorsten Moll, directeur du Ikob à Eupen, Alice Motard, directrice du CEAAC de Strasbourg, Gertrud Peters, directrice artistique du KIT à Düsseldorf et Annabelle Ténèze, directrice des Abattoirs à Toulouse – ont retenu Stefania Crişan, Paul Heintz, Lynn Klemmer et Mary-Audrey Ramirez comme finalistes. L’idée est de valoriser des artistes « dont le talent et la vision se sont récemment démarqués et qui sont prêts à passer à l’étape supérieure ». Née en 1993, Stefania Crişan vit et travaille

entre Timisoara en Roumanie et Metz. Elle travaille autour du paysage en collectant des images, des souvenirs, des plantes, des phrases, des chants, des émotions qu’elle met en tension dans des installations. Elle s’est fait remarquer en participant l’été dernier à *Brave New World Order*, la dernière édition de la Triennale Jeune Création. C’est aussi le cas de Lynn Klemmer qui est aussi en résidence au Casino Display. Elle est née en 1994 et mène une pratique artistique à la croisée des supports analogiques et numériques. Paul Heintz avait également participé à une Triennale Jeune Création, mais en 2017. On a pu aussi voir son travail lors de l’exposition *Shanzhai Screens* aux Rotondes. Né en 1989, il s’intéresse à la réversibilité des rapports entre réel et fiction, vérité et simulation, norme et anomalie. Enfin Mary-Audrey Ramirez est née à Luxembourg en 1990 et est basée à Berlin. Dans son travail, elle oppose le fantastique et la vie réelle, et crée des bestioles étranges, aliens ou insectes, inspirées des jeux vidéos (photo : Tamara Lorenz). On saura qui succède à Sophie Jung (2016), Laurianne Bixhain (2018) et Hisae Ikenaga (2020) le 17 novembre lors du vernissage de l’exposition. [fc](#)

D A N S E

La fin de leur monde

Un regard sur le monde qu’ils ont quitté, par quatre créateurs offrant quatre perspectives - tel est le fil conducteur de *Dance*

Series - La fin de leur monde dont la première a lieu ce samedi soir à la Banannefabrik. Sur l’impulsion de la compagnie AWA (As we are), trois épisodes de danse-vidéo seront présentés. Si le concept du retour sur un passé récent les unit, l’approche est différente dans chaque épisode, variant aussi bien les esthétiques que les techniques : live action, VR360 et livestreaming. Ce Dance Series joue avec l’idée que le même vécu collectif, celui de la pandémie et du confinement, ne nous a pas tous affecté de la même façon ; que ce que nous avons laissé derrière nous est différent pour chacun. Un retour sur ce qui n’est plus, un plongeon dans soi, une méditation sur les notions de liberté et de mortalité seront nuancés, épisode par épisode. Ces introspections artistiques seront menées par les chorégraphes et danseurs Catarina Barbosa, Baptiste Hilbert, Jill Crovisier et Georges Maikel Pires Monteiro, sur les arrangements et la musique de Guillaume Julien. La vidéo et le montage sont signés Pedro Barbosa. [ai](#)

Éloge de la campagne

Marianne Brausch

Un petit coin du Suffolk fait de Constable un des grands peintres paysagistes anglais du 19^e siècle

Quarante œuvres prêtées par la Tate de Londres vont faire le buzz de l'été à la Villa Vauban avec l'exposition *John Constable's English Landscapes. Masterpieces from the Tate Collection*. On peut simplement se promener dans l'exposition des paysages de John Constable, surprenante par sa palette dans les tons bruns et verts – et donc trouver ça terne – ou être surpris par des très grands formats académiques – et kitsch – comme *Salisbury Cathedral from the Meadows*, exposé au Salon de l'Académie en 1831 ou *The Opening of Waterloo Bridge*, exposé au Salon en 1831.

Mais pour bien comprendre et apprécier son art, il faut aller plus avant et considérer l'exposition comme une véritable leçon d'histoire de la peinture : Constable fut novateur, en hissant la peinture de paysage au rang d'art à part entière. Il fut aussi académique pour faire carrière parmi ses pairs, à l'egal de son grand rival William Turner, par ailleurs le deuxième grand paysagiste du début du 19^e siècle anglais, dont on peut voir *Guildford from the Banks of the Wey*, et *Godalming from the South* de 1805, des huiles sur bois dans l'exposition.

John Constable, (1776-1837) fit aussi les portraits de riches hobereaux pour gagner sa vie. Il n'y en a pas dans l'exposition, puisque entièrement consacrée au paysage. Mais on sait que Constable admirait Thomas Gainsborough (1758-1788), qui au 18^e siècle,

représenta de manière un peu raide et solennelle, correspondant à leur rang, la noblesse terrienne. On verra par contre de Constable quelques aquarelles, *Tops of Hills or Mountains*, une encre, aquarelle et graphite sur papier de 1823 ou *Netley Abbey by Moonlight*, 1833, aquarelle et graphite sur papier, même s'il ne fut pas un aquarelliste qui voyagea à travers toute l'Europe, comme son grand rival William Turner (1775-1851), dont on connaît la série célèbre de Luxembourg.

Avant Constable, des paysages, au crayon, à la plume, rehaussés de lavis et d'aquarelle, souvent monochrome, appartenaient à un genre mineur et technique, connu sous le nom de peinture topographique pour l'illustration d'ouvrages d'architecture, d'archéologie, voire à but militaire. Cela pouvait être aussi des vues pittoresques rapportées du voyage initiatique en Italie, telles celles d'Alexander Cozens au 18^e siècle. La nouveauté de Constable, dans ce 19^e siècle naissant, c'est surtout la peinture à l'huile de paysage sur le motif, dans laquelle il excella et qui fit de lui le maître des peintres paysagistes réalistes. En France – où il connut le succès avant son Angleterre natale – il influença Courbet, Corot et les peintres de l'École de Barbizon. On ne peut malheureusement pas s'approcher dans l'exposition de cette « pâte » exécutée en plein air et la regarder de près pour des raisons de sécurité voulues par la Tate. Ces prêts sont inestimables.

Constable ne peignit quasi que dans sa région de naissance le Suffolk, où son père, charbonnier et minotier, le destinait à reprendre le moulin de Flatford sur la Stour dans la vallée de Dedham. C'est ici que Constable peignit *The Glebe Farm* (1830) aussi appelée *The Valley Farm* (1835), dans une palette aux couleurs simples, mettant l'accent sur des sujets locaux du quotidien à l'avant-plan : petit personnage au bonnet rouge, garçonnet buvant à plat ventre, silhouettes avançant sur un chemin encaissé, vaches et batelier conduisant une vieille femme sur la rivière. John Constable avait vu *Paysage avec Agar et l'Ange* (1646) de Claude Gelée dit Le Lorrain, un chef d'œuvre du 17^e siècle classique, chez son mentor, Sir Georges Beaumont. Mais des scènes inspirées de l'Antiquité aux grands paysages mettant en valeur des actions héroïques ou dramatiques, Constable passe à sublimer la beauté et la grandeur de la nature réelle, comme le prônait le théoricien du « pictoresque », Uvedale Price, ami de Sir Beaumont...

Un autre grand fervent soutien de Constable fut l'archidiacre John Fisher, aboutissant au gigantesque tableau *Salisbury Cathedral from the Meadows*, où le ciel est traversé d'un arc en ciel aux couleurs presque surréelles. Dans la même veine de tableaux de très grande taille, *The Opening of Waterloo Bridge* (*Whitehall Stairs, June 18th, 1817*), est une sorte de climax de la représentation officielle, avec un foisonnement de détails et personnages, sous un ciel doué, à bien y regarder, jaillit un rayon lumineux qui est l'egal du couronnement de la cathédrale par l'arc en ciel.

Les organisateurs luxembourgeois de *John Constable's English Landscapes. Masterpieces from the Tate Collection*, Gabriele Grawe et Guy Thewes, ont choisi pour illustrer la couverture du catalogue, l'huile sur papier sur carton *Cloud Study* de 1822. Ils ne se sont pas trompés. Les ciels et les éléments tels les mouvements de la mer et du vent jouent un rôle considérable dans la peinture de Constable. Si en 1822 il s'installe à Londres tout en revenant peindre de manière quasi obsessionnelle sur les thèmes de sa région d'enfance, il se révélera aussi fin observateur de son époque. C'est un des aspects quasi cachés de l'exposition. *Chain Pier, Brighton* (1826), son front de mer urbain, son pont métallique et les citadins arc-boutés contre le vent sur la plage, à l'opposé de la jetée de *Yarmouth Jetty* (1824) encore toute en bois où l'huître tire sa carriole, *A Windmill near Brighton* de la même année, nous ont semblé quasiment modernes. ●

John Constable's English Landscapes. Masterpieces from the Tate Collection est à voir jusqu'au 9 octobre à la Villa Vauban



Vue de l'exposition

BINGE WATCHING

Aufbruchstimmung

Marc Trappendrehér

Nachdem Drehbuchautor, Produzent und Regisseur Taylor Sheridan mit der Neo-Western Serie *Yellowstone* auf Paramount+, dem Streamingdienst der großen Hollywood-Produktionsfirma, erheblichen Publikumserfolg verzeichnen konnte, geht er mit der Ableger-Serie *1883* auf die Wurzeln dieser Erfolgsserie ein. *1883* soll als Prequel zu *Yellowstone* funktionieren und nachzeichnen, wie die Rancherfamilie Dutton einst zu dem begehrten Stück Land kam, um das in *Yellowstone* immer noch bis in unsere Gegenwart hinein gekämpft wird.

Bevor man sich *1883* inhaltlich nähern kann, muss man die oben vorgestellte Marketingstrategie in Frage stellen, ja aus dem Weg räumen, die den unvoreingenommenen Blick auf diese neue Western-Serie verstellt. Es handelt sich nämlich zum einen sehr wohl um ein Taylor-Sheridan-Projekt und die Themenfelder sind unverkennbar an dessen vorherige Arbeiten angelehnt. Doch zum anderen kann man nur bedingt von einer Prequel-Serie sprechen, denn zu keinem Moment ist der Name Dutton tatsächlich in irgendeiner Weise direkt ausschlaggebend für die spätere Erzählung, geschweige denn gibt *1883* Aufschluss über noch ungeklärte Umstände des Figurenensembles aus *Yellowstone*. Aus der Perspektive der jungen Elsa Dutton (Isabel May) wird berichtet, wie sie und ihre Mutter Margareth (Faith Hill) den Vater James Dutton (Tim McGraw) treffen und sie gemeinsam mit dem verwitweten Shea Brennan (Sam Elliott) und dessen Partner Thomas (LaMonica Garrett) gen Westen ziehen, um dort sesshaft zu werden.

1883 zeigt eindrücklich eines der Kernelemente des Westerns, nämlich wie da eine Gesellschaft zusammenwächst; eine Mischung die sich zusammensetzt aus Afroamerikanern, jüngst noch Sklaven, deutschen und französischen Siedlern, die ihre inneren Widersprüche, Mängel, Unzulänglichkeiten zurückdrängen, zugleich aber auch die Achtung für jedes partizipierende Individuum erlangen und immer mehr das gemeinsame Ziel mehr und mehr als Medium begreifend für das große Gefühl der freien Gemeinschaft. Das alles passiert in steter dramatischer Bewe-

gung; anzuhalten auf dem eingeschlagenen Weg wäre der sichere Tod. In äußerst stilisierten Bildern, mit Sorgfalt auf die natürliche Lichtnutzung, wird der Siedlerzug in den Weiten der sonnen-durchfluteten Prärie in Szene gesetzt. Eine Aufbruchstimmung wird da spürbar, der gegenüber das Schicksal des Einzelnen sich bereitwillig unterordnet – dies alles entspricht dem mythologisch-poetischen Bild der Entstehung der amerikanischen Gesellschaft aus der gemeinsamen Bewährung der Individualisten.

Diese Elsa Dutton führt im Off-Kommentar ihren inneren Monolog aus, sie erzählt von der anstehenden Zähmung des Landes und es entsteht ansatzweise der Eindruck, als besitze sie eine Weitsicht, die den Männern unbekannt ist. Damit folgt Sheridan dem Mythos der Frauenfigur im Western als ordnungstiftendes Element, als die Außenseiterperspektive, die das männerdominierte vorherrschende Chaos dringend braucht. Andererseits ist die Frau aber zuvorderst über maskuline Eigenschaften dramati-

siert: Ihr Kampfeswille, die Bereitschaft sich nicht nur körperlich in Gefahr zu bringen, sondern auch von Schusswaffen Gebrauch zu machen, machen aus *1883* eine Serie, die sich in die mitunter individualistische, archaische und brutale Welt von Taylor Sheridan einschreibt. Das verhielt sich bereits mit Emily Blunts Figur der Kate Macer, die idealistische Agentin aus *Sicario* (2015) unter der Regie von Denis Villeneuve, nicht anders. Unschwer lässt sich deshalb aus *1883* auch die Legitimation für den Kodex ableiten, nach dem die Familie Dutton in *Yellowstone* oder die Drogenfahnder aus *Sicario* heute noch handeln: Auge um Auge, Zahn um Zahn. Freilich beschäftigt sich Sheridan auch hier einmal mehr mit Fragen der Gerechtigkeit – zwangsläufig eine Art von Grenzjustiz, die auch dann erhalten bleibt, wenn die Protagonisten Autos fahren statt Pferde reiten und Mobiltelefone statt einer Winchester benutzen – selbst wenn die Grenze zum Westen längst nicht mehr ist, beziehungsweise sich nach Süden, entlang Mexiko verlagert hat. ●



Elsa Dutton (Isabel May)

CINEMASTEAK

Al Pacino, tragédien



Le roi sur son trône noir

Le succès du *Scarface* (1983) de Brian De Palma fut, on le sait, immense. On en oublia presque le modèle dont il s'inspira et que de jeunes spectateurs allaient bientôt découvrir – le film éponyme de Howard Hawks dont le déchaînement de violence avait scandalisé le public soixante plus tôt. Définitivement culte, *Scarface* a depuis quitté sa provenance cinématographique pour s'afficher un peu partout, des posters aux T-Shirt pour ados arborant la face triomphante de Tony Montana (Al Pacino). Autant de déclinaisons d'un objet qui témoignent de la popularité de notre protagoniste cubain, tout à la fois symbole de réussite et de décadence au pays de l'Oncle Sam. Soit les deux effigies que véhiculent le plus souvent ces produits dérivés : à l'image d'un roi tout-puissant affalé sur un trône noir répond généralement celle du bandit eseuilé brandissant rageusement une mitraillette. Un champ-contrechamp où se déploient l'envers et le revers du pouvoir.

Cette ultime séance du cycle « Mafiosi & Mobsters Movies » à la Cinémathèque nous rappelle en tout cas combien le film de gangster est fondamentalement politique. Celui-ci questionne incessamment le rapport à la loi, à la norme, quand il ne met pas en scène la troublante réversibilité des rôles entre flics et bandits : un aspect qui allait durablement marquer en France un cinéaste comme Jean-Pierre Melville, l'un des plus grands connaisseurs du film noir américain à cette époque. Mais c'est aussi à travers le contexte historique que convoque singulièrement De Palma que *Scarface* constitue une fable politique (et Montana de clamer à qui veut l'entendre qu'il est un prisonnier « politique »). Renvoyant dos-à-dos le castrisme et le mode de production américain, le film témoigne de la fin des deux grandes idéologies qui scindaient l'ordre mondial.

Mai 1980 : Fidel Castro ouvre le port de Mariel pour permettre à certains ressortissants de rejoindre leurs familles. Officieusement, le dictateur en profite pour vider ses geôles de ses pires éléments criminels. Parmi les 125 000 réfugiés expédiés aux États-Unis, nous apprend un écriteau, un quart possédait un casier judiciaire. Ainsi, dès les premières images, *Scarface* s'ancre pleinement dans le réel au moyen d'archives documentant l'arrivée de familles cubaines aux USA. Jusqu'à la longue attente qui précède la demande d'asile. Ça pourrait être des images d'aujourd'hui. De la Méditerranée.

À cet arrière-plan s'ajoute la fatalité de la tragédie, un genre avec lequel Al Pacino a fini par s'identifier complètement en tant qu'acteur. Non seulement celui-ci joue, chaque soir encore, des pièces de Shakespeare sur les planches de théâtres new-yorkais. Mais ses rôles importants au cinéma, comme dans *Le Parrain* (1972) de Coppola ou *L'impasse* (1993) de De Palma, l'ont imposé comme un véritable tragédien. Son regard sombre et profond de fils d'immigré italien manifeste le pouvoir qu'il peut exercer sur les autres, aussi bien que l'aveuglement dont il est toujours le premier mystifié. C'est au prix de sa propre déchéance que le héros tragique accède à la vérité, avançant nu dans l'inconnu, voyant sans percevoir, détruisant celles et ceux qu'il aime sans jamais parvenir à les étreindre. ● Loïc Millot

Scarface, Brian De Palma, (USA, 1983), vostf, 170', est présenté vendredi 15 juillet à 19h à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

Un dessinateur face à la barbarie

Lucien Kayser

Moment honteux de l’histoire de France, la rafle du Vel’ d’hiv a eu lieu il y a exactement 80 ans. Dès 1967, le dessinateur Cabu s’était colleté au pire, avant d’en être victime à son tour

De l’événement, il n’est resté qu’une photographie, une seule : des autobus rangés le long de la rue Nélaton, dans le quinzième parisien, ils avaient servi les 16 et 17 juillet 1942 à transporter les Juifs arrêtés au vélodrome d’Hiver, étape provisoire de près de 13 000 victimes, dont 4 000 enfants. Triste anniversaire demain et dimanche de ce qui est passé dans l’Histoire sous le nom de « rafle du Vel’ d’Hiv ». Longtemps une chape de plomb avait été maintenue dessus, du moins en ce qui concernait la responsabilité du côté français. Le 16 juillet 1995 seulement, le président Chirac prononça le discours exprimant le sentiment de honte, « manquant à sa parole, (la France) livrait ses protégés à leurs bourreaux ». On dira, un discours, venu tard, mais quand même à marquer d’une pierre blanche. Comme

La jeune Cabu met tout son talent dans ces images. Il produit une sorte de reportage où le cadrage et la composition ajoutent au dessin

le sera un autre discours, du ministre Villepin, à New York, parlant d’un vieux pays, d’un vieux continent, pour refuser de rejoindre la coalition des menteurs Bush et Blair.

Bien avant toutefois, il aurait été possible de savoir. Dès 1967, un livre, révélateur de la rafle, parut chez Robert Laffont, signé par deux anciens résistants communistes, le médecin Claude Lévy et le journaliste Paul Tillard. Et ce fut un hebdomadaire de l’époque, *Le Nouveau Candido*, qui en publia les bonnes feuilles, après avoir demandé à Cabu des dessins pour les illustrer. Il le fit à partir des textes, pas d’autres repères, lui n’avait que 29 ans, mais dessinateur connu déjà, notamment pour son personnage de fiction du Grand Duduche. Le vélodrome, il l’avait connu dans des circonstances plus heureuses, lauréat d’un concours de dessin à l’âge de quatorze ans, où il s’était vu remettre un vélo, avait été invité à faire un tour de piste sous l’immense verrière.

On connaît et apprécie Cabu pour les dessins qu’il a faits pour *Hara-Kiri*, qu’il fera plus tard pour *Le Canard enchaîné*, pour *Charlie Hebdo*. Avec dans la salle de rédaction de cet hebdomadaire, rue Nicolas-Appert, une autre rencontre, fatale, avec la barbarie, assassiné le sept janvier 2015 avec onze personnes par les frères Kouachi. Cabu, un des meilleurs dessinateurs de la presse satirique, avec des caricatures dont le (faux) respect n’était pas l’apanage. Aujourd’hui, dans le livre qui vient de paraître : *Cabu, La Rafle du Vel’ d’Hiv*, dessins présentés par Laurent Joly, chez Tallandier, pour accompagner une exposition au Mémorial de la Shoah, rue Geoffroy l’Asnier à Paris, l’intention de Cabu est toute différente bien sûr, inverse, dirais-je ; et son art est tout autre, moins incisif, ou acerbe, le trait n’en est que plus saisissant peut-être, il nous touche, nous émeut, face à toutes les situations d’injustice, de malheur, de détresse, qu’il déploie, en seize dessins, dont un inédit.

Le hasard veut que ces lignes coïncident avec le festival de la bande dessinée de Contern. Et comment dans pareil contexte ne pas mention-

ner tout ce que le roman graphique, à commencer par *Maus*, d’Art Spiegelman, a fait pour la connaissance de la barbarie (ensemble avec tels films) dans le grand public. Le livre de Cabu se limite à des dessins, commentés, il tient pourtant tant soit peu de la bd, avec la succession des images, qui font comme une trame narrative ; elles se suffisent à elles-mêmes, un lien s’imposant quand même avec le film de Joseph Losey, *Mr. Klein*, avec Alain Delon, marchand d’art peu scrupuleux pris dans les tourbillons, la spirale d’une ville où l’on surveille, on arrête, on rafle, on déporte.

Dans ses dessins, Cabu colle à la réalité, à celle vécue dans l’angoisse la plus forte par les Juifs arrêtés. Dès la première image, où dans une rue de Paris, ils sont cinq, policiers ou non, à aller vers un jeune homme, peut-être encore insouciant, malgré son étoile jaune. Et le film des épisodes terribles de continuer, les arrestations, les escortes policières, les suicides (avérés ou non), les rassemblements, les transports en bus, enfin l’enfer du Vel’ d’Hiv, avant Drancy et Pithiviers. Un moment de répit dans cette suite insupportable, de salut même, une jeune femme et sa fille qui réussissent à fuir, voilà Marjem Lichtsztejn croquée sous le métro aérien, soulagée, mais la peur à jamais marquée dans le visage.

Le jeune Cabu ne met pas seulement tout son talent dans ces images, une sorte de reportage. Talent dans le choix de l’encadrement, de la composition. Tous les moyens qu’il a à sa disposition y passent, dessin à la plume, stylo isographe, encre de Chine, fusain, gouache, crayon, voire déchirures sur papier. Pour montrer l’agitation désespérée de la foule, exprimer de désarroi de l’individu. Son art de la sorte interpelle, nous fait nous arrêter sur les victimes, sans escamoter, pas de complaisance, les bourreaux. Un grand art où le clair-obscur, avec les valeurs de gris, la juste distribution des ombres et des lumières, les transitions qui poussent à la brutalité, qui rattache ici Cabu au maître, à Rembrandt, qu’il admirait, vénérait. ●



Un des dessins de Cabu extrait du livre

BANDE DESSINÉE

U4, le virus de la fin du monde

Pablo Chimienti

Le récit date du monde d’avant, celui d’avant le Covid-19 qui a chamboulé la vie de quasiment toute la population mondiale. Mais, hasard des calendriers de publication, la série de bandes dessinées de Denis Lapière, Pierre-Paul Renders et Adrian Huelva est sortie en pleine pandémie. Ce faisant, *U4*, uchronie post-apocalyptique, a pris une toute autre envergure, passant de la simple fiction à une possibilité finalement tout à fait plausible.

Comme lors de la sortie des romans d’Yves Grevet, Florence Hinkel, Carole Trébor et Vincent Villeminot parus en 2015, les quatre premiers tomes de la série dessinée sont sortis simultanément, en janvier. Les quatre tomes, qui portent chacun le nom d’un des protagonistes – Koridwen, Jules, Stéphane et Yannis – n’ont pas d’ordre de lecture défini. Chaque lecteur peut donc les découvrir dans l’ordre de son choix, selon le hasard ou son envie personnelle, ce qui donne un total de 24 expériences de lectures différentes pour un seul et même récit. Plus peut-être, la lecture progressive des albums donne régulièrement envie de revenir brièvement en arrière dans son propre ordre de lecture et de reprendre, pour quelques pages, un album précédemment terminé.

24 expériences, quatre récits personnels, mais une seule histoire globale. Un filovirus a fuité d’un laboratoire d’Utretch, au Pays-Bas, d’où son nom, U4. Sa prévalence est de 82 pour cent et à son taux de mortalité de 98 pour cent. La catastrophe est absolue. La population mondiale est décimée. Les cadavres jonchent les rues, d’abord aux quatre coins des Pays-Bas, puis du Vieux continent enfin du reste du monde. Rares sont les enfants ou les adultes qui vont survivre à cette pandémie. En revanche, par contre les jeunes entre quinze et 18 ans, sont visiblement épargnés par cette vague mortifère, sans que personne ne sache vraiment pourquoi.

En France, parmi les adultes survivants – souvent des puissants, des militaires et des scientifiques, mis rapidement à l’écart, par les

autorités dès les premières informations sur le virus reçues –, on cherche à comprendre ce qui fait que cette frange très spécifique de la population a été épargnée. Rapidement les recherches se concentrent sur deux vaccins : un contre les méningocoques A et C administrés depuis quatre ans à tous les jeunes de quinze ans et un autre contre la méningite B utilisé pendant trois ans auprès

des enfants de onze ans, mais retiré depuis du marché en raison d’effets secondaires indésirables. Un de ceux deux vaccins devrait être la solution, mais les certitudes sont longues à trouver.

Entretiens, hors de ces laboratoires ultra-sécurisés aussi bien au niveau vaccinal que militaire, les adolescents survivants tentent de recréer des ersatz de société. Certains mettent en place des gangs ultra-violents, d’autres acceptent de prendre place dans un des nombreux camps mis en place par les instances militaires, d’autres mettront en place des communautés plus ou moins grandes pour s’enfermer. D’autres enfin, tous adeptes du jeu vidéo *Warriors of Time* (WoT), vont tenter de gagner du temps en attendant de rejoindre la Tour de l’Horloge sur l’Île de la Cité à Paris, le 24 décembre à minuit. C’est là que leur a donné rendez-vous le mystérieux Khronos, le maître du jeu de WoT.

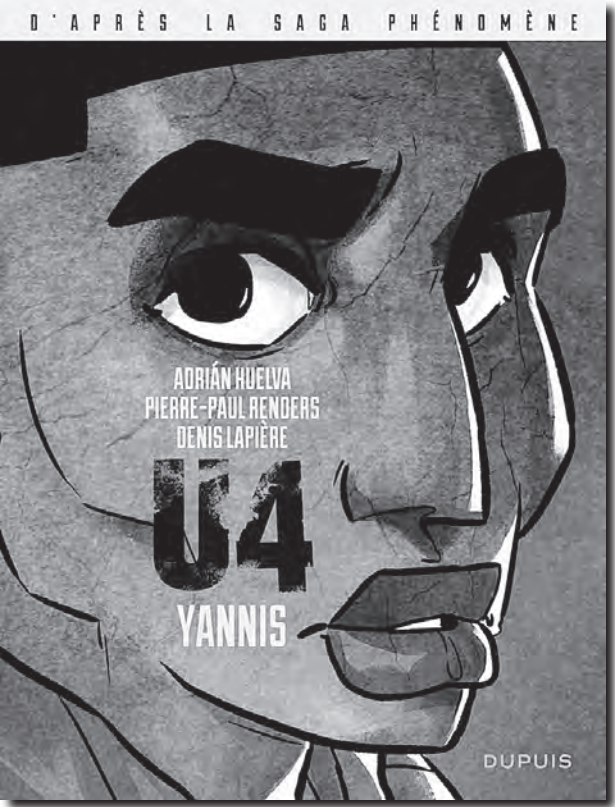
Koridwen la Bretonne, Jules le Parisien, Stéphane la Lyonnaise et Yannis le Marseillais font partie de ceux-là. Comme la plupart des joueurs en ligne, ils ne se sont connus pas, autrement que par leurs avatars. Chacun va néanmoins prendre son destin en main et, malgré les dangers omniprésents et les militaires qui essaient de réunir tous les survivants sous leur commandement unique, vont se rejoindre dans la capitale pour être au rendez-vous de Khronos. Dans les quatre premiers tomes, les quatre personnages ne feront que s’entrecroiser, se perdre de vue, se recroiser... chacun suivant son propre chemin et son objectif personnel. Dans le cinquième et dernier opus, Khronos, sorti, lui en mai, ils vont enfin de rencontrer et cheminer ensemble vers un destin commun.

Clairement destiné à un lectorat adolescent, reprenant toute une panoplie de sujets chers aux *teenagers* : l’amitié, l’amour, la justice, les premières fois..., *U4*, demeure une lecture agréable pour les amateurs de bandes dessinées ayant atteint l’âge adulte. Le récit propose des rebondissements intéressants, des personnages com-

Le récit propose des rebondissements intéressants, des personnages complexes et un rythme soutenu

plexes, sans manichéisme ni angélisme et un rythme soutenu. Le tout dans un dessin semi-réaliste mélangeant les styles et une couleur très présente et changeante selon les scènes, les décors et les ambiances. Un sacré boulot et un récit qui nous fait finalement dire que la pandémie que nous avons connue ces dernières années, aurait finalement pu être bien pire. ●

U4 série de Denis Lapière, Pierre-Paul Renders et Adrian Huelva. Dupuis





Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 07.09.2022 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Administration des Ponts et Chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic (Bâtiment CITA)
21, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Intitulé :
RGTO – Refonte CITA des tunnels Gousselerbiertg et Miersch Lots ATAM-SCTV-SDAI

Description :
Le projet a pour but de :
– Remplacer les équipements devenus obsolètes ;
– Installer des nouveaux équipements

performants ;
– Assurer la conformité aux exigences réglementaires et normatives les plus récentes.

Les systèmes suivants sont à mettre à jour, respectivement à mettre en place :
– Le système de vidéosurveillance dont 130 caméras de vidéosurveillance avec leur boîtier ;
– Le système de détection automatique d'incidents dont 60 caméras de détection d'incidents avec leur boîtier ;
– Le système d'alimentation et transmission dont 43 000 m de câbles électriques et 7 000 m de fibre optique.

Début prévisible : été 2023
Durée : 96 jours

Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 30 personnes pendant les trois (3) dernières années ;
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 1 500 000,00 euros ;
– Nombre minimal de 3 références pour des projets analogues et de même nature durant les cinq (5) dernières années ;

– Envergure travaux : 500 000 euros hTVA ;
– Nature des travaux :
– Travaux de câblage et d'installations électriques d'une certaine envergure.

Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les soumissionnaires, dont la date d'établissement remonte à moins de cinq (5) ans, doivent fournir ces renseignements à partir de la date de leur établissement.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents sont à la disposition des intéressés sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu). Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « RGTO – Refonte CITA des tunnels Gousselerbiertg et Miersch Lots ATAM-SCTV-SDAI » sont à remettre conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics en vigueur avant la

date et heure fixées pour l'ouverture : soit via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu), soit sur support papier à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission.

Informations complémentaires :
L'attribution du marché se fera sur base du meilleur rapport qualité/prix. La procédure ainsi que les critères d'attribution sont décrits dans le cahier des charges.

Date de publication de l'avis 2201480 sur www.marches-publics.lu :
14.07.2022



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 08.09.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative à la maintenance des installations HVAC et sanitaires de la Maison des Sciences humaines à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Maintenance des installations HVAC et sanitaires

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant la date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.07.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201503 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Administration communale de Schieren

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 15.09.2022 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
L'ouverture des offres se fera par le biais du Portail des Marchés Publics.

Intitulé :
Transformation du centre culturel « Al Schoul ».

Description :
– (Approbation ministérielle n° D/66/2020 du 20.10.2020).

Lot 09 :
– Travaux de pré-chapes et de chapes (860 m²).

Lot 10:
– Travaux de revêtement de sol en carrelage (860 m²).

Conditions de participation :
Références de projets et preuves de la capacité économique, financière, technique et professionnelle suivant les prescriptions du cahier des charges.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents de soumission sont mis gratuitement à la disposition des intéressés sur le site internet : www.marches-publics.lu

Réception des offres :
Les offres doivent avoir été déposées sur le Portail des marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture. Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés selon la procédure indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Informations complémentaires :
Délai d'exécution total des travaux : 50 jours ouvrables.
Début prévisible des travaux : Octobre 2022 (chapes) – Décembre 2022 (carrelages).

Date de publication de l'avis 2201486 sur www.marches-publics.lu :
14.07.2022

Schieren, le 16 juillet 2022,
Le collège des Bourgmestre et Échevins :
M. Eric Thill, Bourgmestre
M. Camille Pletschette, Échevin
M. Jean-Paul Zeimes, Échevin



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 09.09.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative à la maintenance des installations électriques de la Maison des Sciences humaines à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Maintenance des installations électriques

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :

La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant la date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.07.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201502 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.09.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de chapes à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen ; phase 2 : Lycée

Description succincte du marché :
– Chapes flottantes au ciment : env. 2 600 m² ;
– Chapes adhérentes au ciment : env. 11 000 m².
La durée des travaux est de 148 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2023.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.07.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201501 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

d’Lëtzebuenger Land, régie publicitaire

... Et votre annonce fait

Contact :
Zoubida Belgacem
+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

THEATER

Forster goes Minett

Anina Valle Thiele

Marion Rothhaar inszeniert E.M. Forsters weltberühmte Dystopie *Die Maschine* steht still als Schulprojekt im Rahmen von Esch2022. Die nahende Apokalypse einer Welt, in der die Maschine die Menschheit kontrolliert, wird in den brachliegenden Industriehallen spürbar

Los geht's im futuristischen Bahnhof Belval. Seit jeher wirkt der Bau wie eine Zeitkapsel. Die Zuschauer/innen tragen Schutzanzüge und Masken und nehmen in einem Raum im ersten Stock Platz. Die Schutzkleidung schafft eine klinisch-aseptische Atmosphäre. Psychedelische Musik (Max Thommes) und an die Wand projizierte Wabenmuster lassen an Sci-Fi-Filme denken. Vashti (Fabienne Hollwege) liegt zu Beginn mit eingefrorenen Gesichtszügen in einem OP-Stuhl und spricht wie ein Roboter. Kurz beschleicht einen die Angst, es könnte so abgefahren zugehen, wie in David Cronenbergs jüngstem Body-Horror-Film *Crimes of the Future*. Doch skurrile Happenings der Organtransplantation bleiben zum Glück aus. Stattdessen erscheint Sohn Kuno (Konstantin Rommelfangen) verpixelt auf einer Leinwand. Eindringlich warnt er: „Mutter, sei still, Du darfst Dich nicht maschinenkritisch äußern!“ Dabei wird ihre Maschinenhörigkeit schnell klar. „Oh Maschine!“, schwärmt Vashti regelrecht masturbierend. Sie scheint kaum fähig zu echten Emotionen. Mechanisch wie ein Roboter bewegt sie sich, selbst ihr Lächeln ist das einer Aufziehpuppe.

Per Knopfdruck betätigt sie Musik, Literatur und Essen, während Sohn Kuno nostalgisch von der Erde träumt. Diese ist nur noch Schutt und Asche und ohne Maske nicht betretbar, erfährt man. Doch einst töteten (sich) die Menschen mit Schwertern – das liegt tausende von Jahren zurück. Ein Vortrag über australische Musik erklingt guttural aus dem Off, danach exotische Klänge. „Kuno anrufen!“, surrt es flirrend. „Isolation. Ende.“

Dann werden die Zuschauer/innen ins Luftschiff gelotet – auch hier begleitet von psychedelischen Klängen. Approximative Reisedauer im abgedunkelten Bus: zweieinhalb Tage. Die Zeitmaschine katapultiert das Publikum in die Zukunft.

In E.M. Forsters Dystopie leben die Menschen in einer unterirdischen, abgekapselten Welt: Das gesamte Leben ist durch die Dienstleistungen „der Maschine“ perfekt geregelt. Es gibt kein Bedürfnis mehr nach Bindung, man kommuniziert nur noch über die allmächtige Maschine, die über allem wacht. Ihr Handbuch ist zu einer Art Bibel geworden – Fabienne Hollwege hält dieses vom Zentralorgan herausgegebene Buch denn auch ehrfurchtsvoll umklammert –; die Menschen sind gefangen in ihrer Abhängigkeit von der Technik, die sie nicht mehr kontrollieren (können) ...

Bereits 1909 schrieb Forster, der dem Industriezeitalter skeptisch gegenüberstand, den bahnbrechenden Essay *The Machine Stops*. Der Text wurde allgemein als visionäre Vorwegnahme des Internet-Zeitalters aufgefasst, im Grunde geht es um ontologische Tendenzen angesichts der neuen Technologien: Kollaps des Selbst und Trägheit in einer von Apps und Bildschirmkommunikation bestimmten Zukunft.

Im Angesicht der Covid-19-Pandemie (auch die Premiere musste wegen Erkrankung verschoben werden) und fortschreitender Digitalisierung, die sich im Alltag darin äußert, dass Jugendliche mehr virtuell in Chat-Gruppen und auf *TikTok* unterwegs sind als real kommunizieren, erweist sich Forsters Text auch nach über 100 Jahren als verblüffend aktuell.

„Du redest, als hätte Gott die Maschine erschaffen! Wahrscheinlich betest du sogar zu ihr, wenn es dir mal nicht gut geht. Vergiss nicht, die Menschen haben die Maschine erschaffen. Begnadete Menschen, aber doch Menschen! Die Maschine

Marion Rothhaar bringt Forsters weltberühmte Dystopie im Rahmen von Esch2022 in die Minett

ist vieles, aber nicht alles“, warnt Sohn Kuno. Er gibt den erdverbundenen Nostalgiker, der sich nach Bäumen und authentischen Gefühlen (zurück-)sehnt.

Regisseurin Marion Rothhaar hat sich zweifellos an anderen Sci-Fi-Filmen, wie dem Kultfilm *Lautlos im Weltraum* (1971), inspiriert. Die von Florian Hirsch (Adaption und Dramaturgie) überarbeitete Fassung funktioniert gut, wirkt nur streckenweise etwas pädagogisch. Die konträren Positionen „die Maschine als Maß“ (Vashti) versus „der Mensch als Maß“ (Kuno) werden überdeutlich. Gebetsmühlenartig wiederholt der Chor: „Welch ein Fortschritt, der Maschine sei Dank!“

Beim Blick auf die Industrielandschaft hat man in der Tat das Gefühl, auf eine verlassene Erdoberfläche zu schauen. In der alten Industriehalle in Schiffingen blicken die Zuschauer/innen zunächst auf eine Glaskuppel. Darin bewegt Kuno sich wie in einem Käfig. „Umgeben von künstlicher Luft, künstlichem Licht, künstlicher Stille.“ In der brachliegenden Industriehalle (Metzschmelz) warnt er: „Wir dienen der Maschine. Wir sind Blutkörperchen, die durch ihre Adern fließen.“ Wie die neue Ordnung durchbrechen? Die Drohung der Heimatlosigkeit hängt im Raum. In einem Verfolgungsspiel folgt das Publikum den beiden Darstellern durch die Werkhalle und wird irgendwann durch einen Tunnel in einen dunklen Raum geleitet. Eine verzerrte Stimme warnt aus dem Off: „Bezieht Eure Informationen aus zweiter Hand!“ Am Ende steht ein diffuses Szenario, das weder aufgesetzt noch bedeutungsschwer daherkommt, sondern eklektisch, furios und tanzbar.

Nach der Inszenierung von *Kafkas Cave* (2019) in einer Weinkellerei an der Mosel (den Caves St. Martin bei Remich) beeindruckt Marion Rothhaar mit *Die Maschine steht still* erneut mit ausgefallenen Spielorte und einem starken Konzept. Die äußeren Bedingungen (im Kontext der Covid-Pandemie) und das Bespielen der brachliegenden Industriehallen bieten den perfekten Rahmen für eine zeitgemäße Inszenierung von Forsters dystopischem Bestseller. Obwohl man einen Spannungsbogen vermisst, überzeugt die ausgefallene, sinnliche Inszenierung an vier Spielorten und reißt einen auch musikalisch mit. ●

Die Maschine steht still (E.M. Forster).
Inszenierung & Konzept: Marion Rothhaar;
Regiemitarbeit: Liss Scholtes; Adaption und Dramaturgie: Florian Hirsch; Video: Melting Pot;
Sound: Max Thommes; Raum und Kostüme: Anouk Schiltz; Produktion: Dani Jung; Licht: Zeljko Sestak. Mit: Fabienne Elaine Hollwege, Konstantin Rommelfangen und Schüler/innen des LGE. Eine Produktion des Théâtre National du Luxembourg im Rahmen von Esch2022.



Konstantin Rommelfangen

Bühnenfoto: K. Schiltz

MUSÉE
Dräi Eechelen

15.07.2022
12.03.2023

COLLECTIONS
2012-2022

Musée Dräi Eechelen
5, Park Dräi Eechelen
L-1499 Luxembourg

Musée national
d'histoire et d'art
Luxembourg

MNHA

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

www.m3e.lu
@m3eechelen

Bijoux pimpants made in Luxembourg

Salomé Jeko

Cheveux relevés et tout de noir vêtue, ses boucles d'oreilles attirent tout de suite notre regard et donnent au sien un je-ne-sais-quoi de pétillant. Plutôt bon signe pour une créatrice de bijoux. Lynn Kohl, qui fêtera ses 34 ans cette semaine, l'annonce d'emblée : « Je crée ce que j'aime porter moi-même, des boucles grandes, colorées, pour lesquelles je laisse libre cours à mon imagination et qui apportent une vraie plus-value à n'importe quelle tenue ». Sans croquis ni des-sins en amont, l'artiste laisse libre cours à sa spontanéité et à son humeur pour découper, à main levée, des formes diverses et variées dans de la pâte polymère. « J'ai découvert ce qu'on appelle plus communément la pâte fimo par hasard, en 2018, en tombant sur une paire de boucles d'oreilles fabriquées en cette matière. J'ai voulu essayer d'en faire moi-même et je me suis lancée. Au début, c'était très nul, mais j'ai persévéré et j'ai perfectionné mon geste. Puis au bout d'un moment j'ai eu tellement de bijoux que j'ai commencé à les distribuer à ma famille et à mes amis ».

Ses créations, Lynn les fait sur son temps libre, à côté de son poste de gérante à plein temps dans une boutique bio et équitable de la capitale. Un job qui lui plaît, mais qui ne répond pas pleinement à toutes ses attentes et surtout, ne lui laisse pas assez de temps pour développer sa nouvelle passion. « J'ai toujours eu la fibre artistique – j'étais d'ailleurs en section artistique au lycée d'Echternach. À la boutique, même

si j'avais une grande liberté créative notamment au niveau du choix des collections, cela me manquait de faire quelque chose de mes mains ». Un constat que la jeune femme, diplômée en architecture, avait déjà fait quelques années auparavant, alors qu'elle venait d'entamer sa carrière d'architecte au Luxembourg. « J'ai arrêté au bout de quatre ans, car j'ai rapidement su que ce n'était pas ce que j'avais envie de faire tout le reste de ma vie. Je veux réaliser des choses qui restent, mais pas faire un travail invisible et qu'on ne voit pas concrètement ».

Avec la pandémie, la boutique qu'elle gère vit une période compliquée. L'avenir est incertain, mais Lynn y voit une opportunité : elle quitte son emploi fin 2021 et adopte le statut d'indépendante en 2022. Sa marque, Rambazamba, voit le jour. « J'ai installé mon atelier sous les combles de ma maison à Mersch et j'ai continué à créer mes bijoux. C'est toujours le même principe, un mélange de couleurs avec la pâte Fimo, une découpe, une technique spéciale pour coller le fermoir, du polissage, un ou deux passages au four et voilà. J'ai commencé avec un petit four à pizza, mais là j'ai acheté un modèle plus grand à quatre étages et bien plus pratique, car la production doit suivre ». De plus en plus présente sur les marchés de créateurs, comme encore dernièrement à celui organisé

par la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette, la marque et ses bijoux colorés et extravagants rencontrent le succès auprès du public. « Les gens aiment que les pièces soient légères, pas plus de 5 g en général, et sont toujours curieux de savoir comment elles sont faites. Beaucoup pensent à l'impression 3D d'ailleurs, ce qui me fait plaisir, car ça veut dire que mon travail est bien fait ».

Si les boucles d'oreilles sont à l'heure actuelle les pièces phares de la marque – et les préférées de la créatrice – celle-ci compte bien élargir sa gamme. « Rambazamba ce n'est pas que des bijoux, mais des choses cool faites à la main au Luxembourg. Là j'ai des commandes pour des boucles un peu plus petites et des clips pour les enfants et je fais aussi des barrettes, des broches et sans doute bientôt des colliers. Mais depuis peu, je me suis lancée dans des miroirs en laine tuftés à la main. J'ai envie de créer des choses plus grandes, peut-être des tapis bientôt, et surtout ne pas me mettre des limites ; j'aime changer de métier souvent alors autant profiter de cette liberté ». En plus de son e-shop, Lynn Kohl envisage de proposer ses créations dans différents points de vente du pays d'ici la rentrée – les négociations sont en cours du côté de la capitale et de Wiltz. En attendant, Rambazamba sera présente au Zolwer Moart à Soleuvre le 18 juillet et au Augenschmaus au Nesselert à Bergem les 17 et 18 septembre. ●

Des créations qui donnent le sourire



Stil

L'ENDROIT



E-Space

Marre de voir les mêmes têtes dans les mêmes bars du centre-ville ? La vie nocturne va faire un tour hors de la capitale, à Weiler-la-Tour, au Schlammestee pour être exact. L'endroit a connu divers exploitants, des concepts qui tenaient plus ou moins la route, avec des fortunes généralement peu enviables. Des années après la fermeture du Folia, l'endroit a été refait de fond en comble

pour donner lui une nouvelle vie. De gros investissements ont été consentis par les promoteurs du lieu, Timo et Dan Studer pour faire du E-space un resto-club de haut vol. À l'extérieur (photo : E-Space), on trouve une ambiance paillote qui rappelle les lieux de fêtes de la Côte d'Azur : Décor en bois, tables nappées, coins pour canapés (d'où s'échappe l'odeur sucrée des fumeurs de shisha), cabine de DJ en hauteur. La carte est à l'avenant avec des cocktails (15 euros), des plats à partager (plateau de charcuterie et fromage à 30 euros, quand même), des pièces de viande qui feront le buzz sur Instagram (le Tomahawk irlandais de 1kg est facturé 90 euros) et l'inévitable purée de pomme de terre truffée. Pas bien original, mais parfaitement dans l'air du temps pour un public jeune, festif et insouciant. À l'intérieur, le club rappelle les grandes heures du White : écrans

Led, show laser, canapés pour VIP et même une table derrière le DJ pour se croire aux soirées Boiler room. C'est ouvert les soirs du jeudi au samedi et un brunch est annoncé les dimanches. fc

L'ENDROIT

Culturando

Dans la famille Notaroberto, il y a Mario, le patriarche qui a fondé le restaurant Dal Notaro il y a plus de trente ans et se consacre désormais à la vigne et à l'olivier dans son Cilentto natal. Il y a Livio, un de ses fils qui a repris l'établissement de Clausen et il y a Dario, l'autre fils, à la tête de Culturando. Pendant plusieurs années, on l'a suivi au Limpertsberg sur un coin de la rue de la Faiencerie, où les plats de pâtes fraîches du

jour enchantaient les usagers du quartier. Contraint de fermer après quelques mésaventures avec le voisinage, le Culturando renaît dans un autre quartier, à Weimerskirch. Installé dans une maison tout ce qu'il y a de plus banal, qui ressemble aux autres habitations de la rue, le restaurant jouit quand même d'une grande terrasse avec une vue imprenable sur la vallée et le Bambesch. Ici, comme à l'ancienne adresse, pas de carte ou de menu : les suggestions changent chaque jour au gré des arrivages et de l'inspiration du chef. Ce mardi, les tagliatelle à la saucisse de lapin (photo : fc) et les



trofie aux courgettes et fleurs de courgettes ont râlé les suffrages. La prochaine fois, on tentera le bar grillé à moins que ce jour-là le turbot ne fasse son apparition. fc

LE COUP DE GUEULE

Summerstreets

Ça n'avait pas trop mal commencé. En 2014, 2 000 parapluies colorés étaient déployés au-dessus de la rue Philippe II et de l'avenue de la Porte neuve. L'idée avait été pompée dans d'autres villes – Águeda au Portugal avait été la première en 2011 – mais c'était photogénique, instagrammable même, ça apportait de l'ombre et donnait une unité à cet axe piéton du centre-ville. L'association des commerçants de cette rue chic avait lancé ce projet intitulé *Un*

été pas comme les autres dans une rue pas comme les autres, avec une volonté de se démarquer du tout venant de l'Union commerciale. Après les peu convaincantes cordes fluorescentes de 2015, une collaboration a été entamée avec le Casino Luxembourg qui lançait un appel à projet auprès d'artistes. Des balançoires (par Max Mertens), des tuyaux métalliques (HeHe), une anamorphose flottante (Socialmatter) ont ponctué les étés jusqu'en 2018. Lassitude, manque de moyens, autres chats à fouetter, l'association a progressivement cessé ses activités. C'est aujourd'hui le Service Événements, foires et marchés de la Ville de Luxembourg qui a repris le flambeau de ce qu'il nomme les « décors estivaux ». Et là, ça devient vraiment triste. Inaugurés ce jeudi, les papillons, abat-jours, feuilles et autres fanions, sans doute issus d'un catalogue de mobilier urbain



ne donnent même pas envie de les prendre en photo. C'est pâle, sans âme, sans lien avec les lieux, sans réflexion urbanistique ou artistique. La « Tour Eiffel miniature » (de quatorze mètres de haut, quand même, photo : Gilles Kayser), sur la bien nommée place de Paris a le mérite de ne pas être hors sujet. Elle tient quand même plus de la pollution visuelle et d'un design peu réfléchi que du « plaisir des yeux » revendiqué dans la communication officielle. fc

